

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

SEPTEMBRE 1730.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 11. vol. , Bibliotheque Italique 4. vol. : il continuëra de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Septembre 1735.

A R T I C L E I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses depuis le
mois dernier.*

I. **U**N Sçavant , dont les remarques sur diverses matieres ont toujours été fort goûtées du public , vient de nous donner quelques observations assez curieuses sur l'eau de la mer , & sur l'eau douce qu'on embarque dans les Vaisseaux. Pour nous rendre palpable le sujet qui cause la viscosité de la premiere de ces eaux , son onctuosité amere , & ce qui fait décharger les mers de leurs saletés , il se sert d'un passage de Pline , tiré du second Livre de son Histoire naturelle au Chap. 98. , qu'il essaye d'expliquer en cette sorte ; & voici comme il raisonne.

Pline , dit-il , assure que toutes les Mers se déchargent aux pleines-Lunes de leurs ordures , quelques-unes le font encore en de certains tems marqués. Vers Messine & Melazzo , dans l'Isle de Sicile , la Mer

rejette sur le rivage des matieres assez semblables à du fumier ; ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire, que ç'étoit-là l'Etable des Bœufs du Soleil. A ces remarques (car il ne faut rien omettre) Aristote en ajoûte une nouvelle ; c'est que dans les lieux maritimes, personne ne meurt que du Fusant. On a fait sur-tout cette observation sur les Côtes des Gaules, mais elle ne regarde que les hommes & point les animaux ; & moi je vais dire succinctement, continuë-t'il, ce que je pense sur ce passage & sur cette matiere, qui meriteroit un bon Commentaire fait de la main d'un habile Physicien.

1. Il est certain que la Mer en montant porte & entraîne avec elle une infinité de toutes sortes de matieres, qu'elle laisse en descendant sur les grèves & les rivages : ces matieres sont principalement des plantes molles, des coquillages, des poissons, du bois pourri, des cadavres ; enfin d'autres corps si extraordinaires, qu'après les avoir examinés avec soin, j'ignore encore s'il faut les mettre au nombre des plantes ou des animaux. Ce sont toutes ces matieres qui en se décomposant & se pourrissant, rendent l'eau de la Mer extrêmement visqueuse, d'une onctuosité amere, insupportable au goût : ce sont elles encore qui rendent ses bords si glissans, qu'on ne peut en aprocher ni s'y soutenir que très-difficilement. Dans les pleines & nouvelles Lunes, où la Mer monte plus haut & avec plus de vitesse que dans les autres tems, elle entraîne aussi une plus grande quantité de ces matieres. On ne peut concevoir combien est desagréable & mal saine l'odeur qu'elles répandent, & qui dure souvent d'une marée à l'autre. C'est là, sans doute, ce qui a donné lieu à la Fable de placer en Sicile, sur le bord de la Mer, l'Etable des Bœufs du Soleil. Les Anciens aimoient à parler des effets de la nature d'une maniere myste-
rieuse

des Princes &c. Septemb. 1730. 159
riense & allegorique : ils ne philosophoient point simplement.

2. *Sur ce que je viens de dire on concevra sans peine , que l'eau de la Mer prise à 40. & 50. lieues des Côtes , doit être fort différente de celle qu'on puise à la vûe de ces mêmes Côtes. La premiere est plus claire , plus nette , plus legere de près d'un dix-septième. La seconde est toute impregnée de matieres étrangères qui la rendent presque trouble , & d'une amertume , d'un dégoût que rien ne peut corriger. J'ai fait sur cela des experiences , qui , à force d'être repetées , me paroissent sûres & décisives.*

3. *Beaucoup de personnes ont tenté de dessaler l'eau de la Mer , mais ce n'étoit point là le principal objet de leur travail : Ils devoient chercher à la dépouiller de son amertume , d'une certaine huile grossiere qui soulève & irrite l'estomac. Mais cette dernière operation me paroît presque impossible : du moins on n'y a pas réussi jusqu'à présent. Il s'établit en Angleterre sous Charles II. une Compagnie de Physiciens , à la tête de laquelle étoient les Sieurs Fitzgerald & Oglethorpe. Cette Compagnie promettoit des choses extraordinaires , comme de donner pour moins de cent écus , une machine à dessaler l'eau de la Mer , de composer cette machine avec tant d'art , qu'elle n'auroit que 33. pouces de diametre ; enfin , de préparer certains ingrediens avec lesquels on pourroit distiler en moins de 24. heures jusqu'à 360. pintes d'eau douce. Le projet de cette Compagnie parut alors en France , avec l'aprobation du fameux Mr. Boyle & du Docteur King , Président du College des Medecins de Londres. Mais toutes ces promesses n'eurent aucun succès , & à peine les Anglois s'en souviennent ils aujourd'hui , eux qui n'épargnent rien pour assurer & perfectionner leur Marine.*

4. *Depuis cette tentative il s'est présenté en France*

un grand nombre de curieux qui ont proposé des machines, pour rendre l'eau de la Mer, douce. J'ai été chargé d'examiner plusieurs de ces machines ; & quoique je fusse convaincu qu'elles ne pouvoient être d'aucune utilité, j'ai tâché cependant de procurer aux Inventeurs des récompenses proportionnées à leur zele & à leur bonne volonté. Mr. Colbert disoit sensément qu'il falloit payer avec usure toutes les nouveautés, toutes les découvertes qu'on apportoit. Une seule qui réussit, ajoutoit-il, en recompense vingt qui paroissent chimeriques, qui sont inutiles.

5. Quelque dessalée que soit l'eau de la Mer, il est impossible d'en boire à cause de son amertume & de sa viscosité. Ce sont-là deux défauts essentiels, dont on devoit chercher à la dépouiller ; sans quoi on ne la rendra jamais saine ni potable. Madame Dacier cite un Scholiaste d'Aristophane ; qui assure que les Grecs jettoient une certaine dose d'eau de Mer dans leurs vins pour les conserver. On fait encore quelque chose de semblable dans les Pays du Nord, où l'on ne cherche qu'à rendre les débauches, & plus longues & plus violentes : c'est un aveu que fait le Chevalier de Ferlon, qui a été si long-tems Ambassadeur en Suede. J'ai oïi dire que des hydropiques avoient été guéris dans des Campagnes de long cours, en buvant de l'eau de Mer sans aucune autre préparation. Mais si ces cures sont effectives & véritables, on y doit admirer ce je ne sçais quoi, dont parle Hippocrate, & qui met à bout quelquefois toute la science des Medecins.

6. Après plusieurs essais que j'ai faits en divers tems, j'ai trouvé une maniere assez simple de dessaler l'eau de la Mer. C'est de prendre de la Cire vierge, & d'en composer des gobelets en forme de cils de lambe : on remplit ensuite ces gobelets d'eau de Mer, qui en 28. heures ou environ, passe tout au travers. Cette

eau qui perd ainsi une partie de son amertume, perd en effet tout son sel : mais la cire s'en charge & s'en impregne tellement , qu'il faut la dessaler elle même pour s'en servir ensuite. Ce secret , comme on voit , ne peut être d'aucun usage dans les Vaisseaux : je ne le raporte ici que comme une simple curiosité. Saint Basile , dans ses Homelies sur l'ouvrage de six jours , raporte un secret dont on se servoit de son tems. Quand des gens de mer, dit-il, se trouvent jettés dans quelque Isle deserte , où il n'y a point de source ni de fontaine , voilà à quoi ils ont recours. Ils remplissent une chaudière d'eau de mer , & la mettent sur un grand feu : quand cette eau commence à boüillir , ils en reçoivent la vapeur dans des éponges qu'ils tiennent au-dessus de sa surface : les éponges étant bien imbibées , on les presse dans une seconde chaudiere qui est toute préparée ; & lorsqu'elle se trouve remplie , on la met sur le feu : On retire la vapeur de cette seconde chaudiere avec de nouvelles éponges , qu'on va porter dans une troisième , & de là dans une quatrième , & puis dans une cinquième : après quoi l'eau se trouve parfaitement dessalée , & on en peut boire sans crainte. Ce passage de St. Basile renferme un essay de Chymie grossiere , & telle qu'un besoin pressant avoit pu l'apprendre aux hommes : mais ce qu'on en peut recueillir , contre le sentiment de Casaubon , de Vossius & de Ménage , c'est que les Grecs & les Romains n'avoient point l'usage des alambics. Ils n'ont été inventés que par les Arabes , aussi bien que les autres Vaisseaux & instrumens dont on se sert dans les Laboratoires ; & le Roi Géber est le plus ancien Auteur qui en parle.

7. Tout le monde sçait que l'eau douce qu'on embarque dans les Vaisseaux pour le service des Officiers & des Equipages , s'altère & se corrompt trois & quatre fois de suite , & qu'il s'y engendre une infinité
de

de vers : Mais on ignore peut-être une chose que rapportent les Transactions Philosophiques d'Angleterre : c'est que pendant les voyages de long cours, l'eau douce qui est gardée plus d'un an dans des barriques, acquiert une qualité spiritueuse & inflammable, à peu près comme de l'eau de vie. J'ai long tems douté de cette observation ; mais en ayant raisonné avec beaucoup de Navigateurs, je m'en suis à la fin convaincu par moi-même, & j'ai remarqué qu'en débouchant avec précipitation ces sortes de barriques, & approchant une lumière fort près de la bonde, l'eau prenoit feu d'abord. La raison de cet événement m'a long tems embarrassé ; mais considérant depuis que dans un voyage d'un an, l'eau douce se corrompt à diverses reprises, & qu'il n'y ait à chaque fois une infinité d'insectes, je me suis imaginé que ces insectes en se détruisant, laissoient une matière huileuse & inflammable qui surnage l'eau. De la même manière quand on fait la pêche de la Sardine sur les Côtes de Bretagne, ou celle du Harang sur les Côtes de Normandie, ou celle du Thon sur les Côtes de Provence, toute la Mer file alors comme de l'huile ; & pour peu qu'on la frappe avec un aviron, elle paroît toute en feu. Ce qui ne vient que de la grande quantité de ces sortes de poissons, dont la Mer est alors couverte, & dont plusieurs meurent & se pourrissent dans l'eau. Les Fonteniers remarquent que quand il leur creve un tuyau, sur-tout de ceux qui sont dans des lieux souterrains, il en sort quelquefois une flamme rapide qui a beaucoup d'ardeur & d'éclat : il y a différentes observations qui ont déjà été faites sur ce sujet, & dont le détail nous meneroit trop loin.

8. L'eau douce en question devenue ainsi spiritueuse & inflammable, est plus légère que toute autre eau, & elle a un goût particulier. Mr. Boile avoit joint

à en faire prendre , quand il arrivoit à Londres quelques Vaisseaux des grandes Indes , & il la conservoit précieusement : A son défaut , il ne buvoit que de l'eau distillée , comme font en Italie la plupart des personnes qui se piquent de bon goût & de délicatesse. J'ai connu à Brest un Medecin très expérimenté qui suivoit l'exemple de Mr. Boyle , & qui faisoit voir par une santé florissante , qu'il s'en trouvoit parfaitement bien.

9. Le dernier Article qui me reste à examiner du passage de Pline , regarde ce qu'il a emprunté d'Aristote. Ce Philosophe croyoit que sur toutes les Côtes , dans tous les Ports de Mer , personne ne mouroit que de Fusant , ou pendant le reflux. Cette opinion , qui dans le fond ne paroît avoir aucun fondement réel , s'est pourtant conservée depuis le tems d'Aristote jusqu'à nos jours. On n'entend dire autre chose , dans tous les lieux maritimes , sinon que les malades n'ont rien à craindre tant que la Mer monte ; mais qu'ils doivent tout appréhender lorsqu'elle descend. Les cinq ou six heures que dure le reflux , deviennent pour eux un tems de critique , un peril continué. Les Medecins qui pratiquent dans les Villes maritimes de France , ceux qui ont écrit en Angleterre & en Hollande , ont adopté la même pensée , aparemment sur des experiences confuses & peu détaillées. Le Pere Hardeuin , dont les Commentaires sont si curieux , si exacts , si justement admirés , avoïe que l'observation d'Aristote & de Pline est reçüe par un consentement unanime. Il cite même quelques Auteurs , comme garants de cette observation. Pour moi qui ai demeuré plusieurs années dans un Port de Mer , j'ai crû qu'elle meritoit bien d'être soigneusement examinée ; ne fut-ce que pour prévenir le peuple d'une opinion ancienne & autorisée , ou pour l'y confirmer. Dans cette vûë , j'ai prié en divers tems les Religieux
de

de la Charité, qui ont soin de l'Hôpital de la Marine à Brest, de marquer avec exactitude le moment précis où mouroient les malades qui leur étoient confiés. J'ai lu tout le Registre qu'ils en ont tenu pendant les années 1727. 1728. & les six premiers mois de 1729. Il paroît par ce Registre qu'il est mort de flot deux hommes de plus que de fusant : ce qui renverse de fond en comble toute l'observation d'Aristote. Non content des remarques qui ont été faites à Brest, j'ai encore prié un des Medecins du Roi d'en faire de pareilles à Rochefort dans l'Hôpital de la Marine, & elles se sont parfaitement accordées avec les miennes. J'aurois pu en rester là ; mais j'ai voulu encore pousser ma curiosité plus loin ; & on a fait, à ma priere, dans les Hôpitaux de Quimper, de St. Paul de Leon & de St. Malo des observations exactes, qui prouvent que les malades y meurent également de flot & de fusant.

Voilà une erreur qui s'est conservée depuis le tems d'Aristote jusqu'au nôtre, & qui meritoit bien d'être relevée. Plusieurs l'auroient pu faire avant moi, s'ils s'en étoient avisés, & si la foule ne les avoit point entraînés presque malgré eux. Les choses établies une fois, s'établissent toujours de plus en plus, parce que personne n'ose reclamer contre. La possession augmente leurs droits, & la crédulité fait leur merite.

II. Jacques Etienne, Libraire rue St. Jacques à Paris, a mis sous presse un ouvrage du sçavant Mr. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'éloquence au College Royal, & Associé à l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres, qui a pour titre, *Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babylo-niens, des Médes & des Perses, des Macédoniens & des Grecs.* C'est une lecture, qui peut être utile

& agréable également à tout le monde. Le premier volume qui paroît aujourd'hui en 607. pages sans la Préface, ne comprend que l'Histoire des Egyptiens & des Carthaginois ; c'est à-dire, des deux peuples qui font remonter le plus haut leur antiquité, & dont au moins par raport à certains tems, on est le moins instruit. Cette portion du Livre de Mr. Rollin est divisée en trois parties, dans la première desquelles il donne une description courte & abrégée des différentes parties de l'Egypte, & de ce que chacune renferme de plus remarquable. Dans la seconde il traite des Coûtumes, des Loix & de la Religion des Egyptiens, & enfin il donne dans la troisième la suite des Rois d'Egypte, & de ceux qui en ont été les Maîtres, jusqu'au tems de Cambyse ; s'arrêtant à ce terme, parce que ce qui le suit, entre naturellement dans l'Histoire des Perles & des Macedoniens, qui fera vraisemblablement un second volume.

III. Le Pere Longueval Jesuite, a mis au jour les quatre premiers volumes de son Histoire de l'Eglise de France depuis l'établissement de la Religion Chrétienne dans les Gaules jusqu'à present, & qui conduisent jusqu'à l'année 790. On trouvera dans cet ouvrage, qui contiendra 12. vol. in 4^o l'établissement du Christianisme dans les Gaules ; les Actes des Martyrs qui ont quelque authenticité ; la fondation de diverses Eglises ; la succession de ceux de leurs Evêques qui meritent par quelque endroit d'être connus : une Notice de tous les Conciles des Gaules : les divers usages de la discipline : l'établissement des Chapîtres & des Ordres Religieux : l'Abregé de la Vie des Saints, & des grands Hommes qui ont illustré l'Eglise de France : l'Histoire des Heresies qui l'ont troublée : une Notion des ouvrages faits dans les Gaules en matiere de Religion :

gion : le tout lié dans un corps d'Histoire avec les Dissertations convenables.

IV. On imprime actuellement à *Zurich* la Version Grecque de l'ancien Testament , appelée des *Septante* en 8. vol. in 8° avec quelques Dissertations de l'Editeur : cet ouvrage est proposé par souscription, sur le pied de 8. florins d'Allemagne par chaque Exemplaire.

V. Nicolas Strycwant , Imprimeur ruë de l'Evêque à l'Image de St. Augustin à *Bruxelles*, imprime aussi actuellement par souscription un ouvrage qui paroît être assez curieux , & dont le prix est fort modique , puisqu'il ne s'agit que de deux écus vieux de 9. au Marc , ou de 4. florins d'Allemagne , qui font monnoye au cours present de France , 10. liv. 8. sols , non compris les frais du transport de *Bruxelles* à *Luxembourg* , qui seront de peu de conséquence , en voici le titre tout au long : *Le Prince selon Dieu & selon les hommes , prouvé par l'Ecriture sainte , par les Saints Peres , & par les plus celebres Historiens profanes , & mis au jour par Philibert Joseph le Roux , Maître en Histoire & de Langues de la Cour.* Pour plus grande intelligence , voici le précis de ce Livre. *Son Altesse Serenissime ayant eu la benignité de permettre à l'Auteur de lui dédier le present ouvrage , & de le faire imprimer sous les auspices de son auguste Nom ; après avoir préalablement subi toutes les censures Ecclesiastiques & civiles : voici le plan qu'on s'est crû obligé de donner pour la satisfaction des personnes qui voudront souscrire.*

1. *Cet ouvrage sera imprimé en un volume in folio.*
2. *Chaque Exemplaire sera de cent feuilles ou environ , d'un très-beau papier.*
3. *Chaque volume aura en tête le portrait gravé*
de

de S. A. S. l'Archiduchesse Gouvernante , & les ornemens n'y seront point épargnés.

4. Tout l'ouvrage est divisé en 4. parties égales , contenant ensemble 60. maximes.

5. Chaque maxime sert de texte à un discours tissé des plus beaux passages de l'écriture Sainte , distingués par des Lettres.

6. Comme ces discours seront imprimés par demi pages , l'autre moitié desdites pages sera enrichie de notes morales , historiques & politiques , tirées des Saints Peres & des Historiens profanes.

7. Mais comme cet ouvrage traite d'une matiere sublime & serieuse , on a eu soin de le diversifier par tant de belles pensées , par tant de beaux sentimens , & par un si grand nombre d'Histoires & d'illustres exemples , que la lecture en sera aussi délectable qu'utile à tout le monde.

8. Chaque Discours est suivi d'un paravelle de deux Peinces , l'un bon & l'autre méchant , & finit par une réflexion.

9. Toute l'économie de cet ouvrage se soutient si solidement par les verités incontestables qui en sont la base , que le Lecteur avoüera sans peine que ce genre d'écrire est aussi agréable que nouveau.

10. On n'imprimera en tout que 300. Exemplaires , qui est le nombre qu'on a fixé.

11. Les personnes qui voudront souscrire , payeront un écu en souscrivant , & un écu dans l'espace de 4. mois , lorsqu'on leur livrera leurs Exemplaires. Ainsi le prix d'un Exemplaire en blanc sera pour les Souscrivans de deux écus.

12. Ceux qui souhaiteront de souscrire , pourront le faire ou chez l'Auteur , logé au coin de la Maison de l'Oratoire , sur la Place de Louvain à Bruxelles , ou chez Nicolas Stryckwant Imprimeur , ou enfin chez l'Imprimeur de ce Journal.

VI. On avertit ceux qui ont souscrit chez André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, pour le Dictionnaire de la Bible de Dom Augustin Calmer, à présent Abbé de Senone en Lorraine, impression de Geneve, 4. vol. *in 4^o magno*, que les deux derniers Tomes de cet ouvrage viennent d'être achevés d'imprimer, & que l'on travaille actuellement à les mettre en ordre, & en état de partir incessamment de Geneve, en sorte qu'ils pourront arriver à Luxembourg vers la fin du présent mois de Septembre; ledit Chevalier les distribuera par conséquent ausdits Souscripteurs vers ce tems-là, en lui déliant le prix du troisième & dernier paiement, qui est de six livres dix sols au cours de Geneve, ou 4. florins 20. kr. d'Allemagne, qui font au cours présent de France 11. liv. 5. sols 4. deniers, non compris les frais de transport des 4. vol. de cet ouvrage, de Geneve à Luxembourg, qui vont à trois liv. quinze sols au cours présent de France, qui seront évalués en autre monnoye étrangere; pour les Etrangers, n'ayant rien été payé jusques ici pour lesdits frais de transport.

VII. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le *Lavement*.

E N I G M E.

Lorsqu'un homme a perdu ce qu'il avoit de bien,
 A me posséder il commence,
 Mon possesseur me garde bien.
 En dépit des voleurs, il danse en leur présence.
 Le seul ignorant me connoît.

Le criminel que l'on mene au supplice,
 Soutient très souvent qu'il n'a fait.
 Dans un sterile champ qui n'est de nul service,
 Qui me cherche peut me trouver.

des Princes &c. Septemb. 1730. 169

*Je ne suis cependant arbre , ni fleur , ni plante :
Même je suis toujours contraint de me sauver ,*

Si-tôt que quelque arbre on y plante.

*Quelque lieu que j'habite , ou mazure , ou Palais ,
Je n'y parois jamais.*

ARTICLE II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus consi-
derable en ESPAGNE & en POR-
TUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **C***Azalha.* La Cour prend journellement les divertissemens de la Chasse & de la promenade aux environs de cet agréable lieu, depuis son arrivée, l'on assure cependant que le séjour qu'elle y fera ne sera pas bien long, ayant résolué de retourner dans peu à *Seville*, où le Marquis de Spinola est attendu, revenant de la Cour de France. Le 22. Juin le Ministre de Russie prit son Audience de congé du Roi & de la Reine, pour se rendre à *Paris*, où il doit recevoir de nouveaux ordres de la part de la Czarine : il est incertain si ce Ministre sera remplacé dans ce poste, quoiqu'il ait fait entendre que la Souveraine étoit d'intention de nommer un autre Sujet pour venir résider en cette Cour. Un Exprés dépêché de *Londres* apporta le 2. Juillet un paquet de Lettres, & entr'autres une Patente à Mr. Keene, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, par laquelle Sa Maj. Brit. le constitua son premier Commissaire pour examiner & décider conjointement avec ceux d'Espagne, les prétentions des Négocians Anglois, par rapport aux pertes qu'ils ont souffertes, & les plaintes des mêmes Négocians, contre les hostilités des Espagnols, tant en Amérique qu'en Europe.

II.

II. Les dernières nouvelles de *Cazalba* ne disent plus rien du départ de la Cour de ce lieu, au contraire l'on croit qu'elle y passera le reste de l'Été, parce que le climat de cette Ville est fort temperé, & ses dehors entourés de plusieurs montagnes, où l'on a pratiqué des chemins, afin que L. M. puissent prendre plus commodément le divertissement de la Chasse dans les Bois des environs, où le gibier est fort commun.

III. Mr. Keene, Ministre de la Grande-Bretagne; eut le 5. Juillet une Audience particulière du Roi, à qui il presenta un Memoire; mais on n'en sçait pas le contenu: ce Ministre dépêcha aussi tôt un Exprés à sa Cour, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans cette Audience. On travaille toujours sans relâche en divers Ports de cette Monarchie, & particulièrement à *Barcelonne*, à disposer toutes choses pour l'expédition d'Italie, l'on croit cependant que tout ne sera prêt que vers la mi-Août, & on assure toujours que l'embarquement des Troupes sur la Flotte destinée à cette entreprise, sera d'environ 40000. hommes, avec une grande quantité de provisions de guerre & de bouche.

IV. Le Marquis de Brancas, Ambassadeur de France en cette Cour, a été si dangereusement malade dans la Maison de plaisance qu'il occupe à une lieuë de *Constantina*, qu'on jugea à propos de lui administrer tous les Sacremens de l'Eglise la nuit du 12. au 13. Juillet; mais il est à présent hors de danger. Les Medecins du Roi ont eu un soin particulier de ce Ministre pendant toute sa maladie, & l'on ne sçauroit exprimer la joye qu'un chacun a eue de sa convalescence.

V. *Barcelonne*. On a freté par ordre de l'Intendant de cette Principauté, un grand nombre de Bâtimens tant François que Genoïs, pour servir de
transf

des Princes &c. Septemb. 1730. 17^e
transport conjointement avec ceux que l'on attend
des Ports d'Angleterre, avec 40000. hommes de
Troupes Espagnoles qui doivent introduire l'Infant
Dom Carlos en *Italie*, & les provisions nécessaires
pour faire subsister ces Troupes pendant trois mois,
ont déjà été, dit-on, embarquées à bord des mêmes
Bâtimens.

VI. *Cadix*. On arrête dans le Port de cette Ville,
& dans les autres situés le long des Côtes, tous les
Bâtimens propres à transporter des Troupes & des
munition; pour l'expédition projetée d'*Italie*, aux
dispositions de laquelle on travaille toujours ici en
diligence. Les Gallions destinés pour l'*Amerique*,
consistans en 16. Bâtimens & six Vaisseaux de con-
voi, firent enfin voile vers ce pays le 17. Juin avec
un vent favorable, sous le Commandement de Dom
Manuel Lopez Pintado, Chef d'Escadre: Vingt au-
tres Bâtimens Anglois chargés de munitions de
guerre, & escortés par quelques Fregates Espagno-
les, sont aussi partis de cette Baye allans à *Barcelonne*
reçoit sur leurs bords une partie des Troupes des-
tinées pour l'*Italie*. Le Capitaine d'un Bâtiment
d'avis arrivé depuis peu de la *Nouvelle Espagne*,
raporte que la Flotille étoit partie de la *Havana*,
chargée de plus de 30. millions de piéces de huit,
tant en or qu'en argent, & en marchandises, pour
le compte du Roi & celui des particuliers, & qu'on
pouvoit l'attendre vers la fin d'Août. L'Equipage
d'un autre Bâtiment d'avis qui entra le 27. dans la
Baye venant de *Cartagene*, apporta entr'autres la
nouvelle que deux Vaisseaux de guerre Espagnols,
envoyés d'ici comme Gardés-Côtes, avoient fait plu-
sieurs prises dans ces mers-là sur des Vaisseaux de
différentes Nations, qui venoient trafiquer contre
les défenses faites à ce sujet, & dont la valeur est
estimée 500. mille écus.

VII. *Barbarie.* Le Roi de Maroc Muley-Abdallah ayant résolu de soumettre sous son obéissance les Villes de son Royaume qui refusoient encore de le reconnoître , se mit en devoir vers la fin de Juin de se rendre devant ces Places, afin de les réduire ; mais S. M. fut traversée dans son dessein par le refus que firent ses Troupes de la suivre , qu'ils ne soient entièrement payés des arrérages qui leur étoient dûs ; & pour trouver le moyen d'y satisfaire , le Roi a donné à Ferme les revenus de la Cire : ce qui lui ayant produit des sommes pour contenter une partie de ses Troupes, a causé d'autre part un murmure presque general parmi le peuple & les particuliers qui s'en étoient chargés, pour ne s'en défaire qu'à un prix exorbitant : Le Commerce se trouve en langueur par ce moyen dans toute l'étendue du Royaume , & sur-tout dans la Ville de *Salé* , où l'on compte pour plus de 300000. ducats de marchandises d'Europe qu'on ne peut vendre qu'avec grande perte. On vient cependant d'être informé que le Roi de Maroc étoit parti de *Mequinez* avec une Armée de 50000. Noirs pour aller se rendre maître du Royaume de *Suze* , qu'il iroit ensuite faire la même chose de la Ville de *Ste. Croix*, où la Navigation étoit néanmoins encore fort libre, & que le nommé *Sedi Mouman* , qui depuis quelque tems avoit pris le titre de Roi, étoit actuellement assiégé dans la Ville de *Taradan* par un gros Corps de Milices, dont les Partis parcouraient le plat-pays, & l'infestoient de telle sorte que personne ne pouvoit plus voyager sans grand danger.

VIII. *Portugal.* La Paix & l'abondance continuent de regner dans ce Royaume, sans la moindre appréhension d'y être en aucune maniere troublé : & les affaires de la conjoncture presente qui mettent, pour ainsi dire, dans l'agitation les Nations

des Princes &c. Septemb. 1730. 173

de l'Europe entière ; ne font prendre à celle-ci aucune précaution pour se mettre à l'abri des coups dont les autres paroissent menacées. Heureux les peuples à qui la sagesse d'un Gouvernement sçachant procurer tous les avantages que peut produire le Commerce le plus florissant, est encore en situation de les faire jouir de la tranquillité. L'anniversaire de la naissance du Prince de Brezil, qui est entré dans la dix-septième année de son âge, fut célébrée le 6. Juillet à la Cour avec beaucoup de magnificence : les Ministres étrangers, les Grands Officiers, & tous les Seigneurs & Dames de la Cour eurent l'honneur de complimenter L. M. à ce sujet, de même que le Prince & la Princesse de Brezil, & de leur baiser les mains.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Quoique la discorde fût encore fort grande dans le Conclave vers le milieu de Juin, on s'attendoit néanmoins de voir bientôt élevé au Pontificat le Cardinal Corradini, qui dans tous les Scrutins emportoit la pluralité des voix : La plupart des Membres qui composent le Sacré College, dépêchoient alors des Exprés à leurs Cours respectives, pour apprendre si ce choix seroit de leur goût, au cas qu'il vint à se faire, sans se déclarer autrement ; mais celui de tous qui parla le plus ouvertement, fut le Cardinal Bentivoglio, ayant fait entendre qu'il avoit ordre de se retirer de Rome avec tous les Espagnols qui s'y trouvent, & de fermer aussi l'Eglise Paroissiale de St. Jacques, si le Cardinal

Corradini venoit à être élevé à la Papauté ; ainsi tous les suffrages par rapport à cette élection demeurèrent sans effet. Le Cardinal Porcia étant pour lors de nouveau sorti du Conclave , pour avoir encore été attaqué de la pierre , on n'y comptoit plus que 51. Cardinaux que les chaleurs excessives incommodoient beaucoup.

II. Par ordre des Cardinaux Chefs d'Ordre , & en vertu d'un Acte passé par le Sieur Camilly , Notaire du *Capitole* , le Duc de Gravina , neveu & héritier du feu Pape Benoît XIII. qui est mort sans Testament , a pris possession d'une somme de trente mille écus que ce défunt Pontife avoit donné à intérêt aux Benedictins de *St. Celestin* , & de huit autres mille écus qui avoient été pareillement donnés à rente aux Chanoines Reguliers de la Paix : après quoi ce Seigneur est parti pour retourner à *Naples* , dans la crainte que l'élection d'un Pape ne traîne encore quelque tems. Le 29. fête des Apôtres St. Pierre & St. Paul , le Cardinal Albani Camerlingue ; celebra une Messe solemnelle dans la Chapelle Pauline , en présence du Sacré College , & le 30. le Chevalier de St. George revint à *Rome d'Albano* avec les deux Princes ses fils. Le Gouvernement militaire de *Civita-Vecchia* , dont le Marquis Abbati a été dépouillé par ordre de la Sacrée Consulte , & d'une Congregation d'Etat , qui se sont tenuës dans le Conclave , a été donné par *interim* au Chevalier Motra , & le Cardinal Cibo a pris possession de la Régence du College *Clementin* qu'avoit eu devant le défunt Cardinal Pamphili son Oncle.

III. Le Cardinal de Polignac dont la conduite jusqu'à présent dans le Conclave , a fait l'admiration de tous les autres Cardinaux , n'a toujours jetté les yeux que sur des Sujets dignes d'être placés sur le Trône du Prince des Apôtres :

des Princes &c. Septemb. 1730. 175

& quoique S. Em. ait trouvé fort souvent de l'opposition à ses suffrages, elle n'a cependant témoigné aucune animosité contre aucun des autres Membres du Sacré College qui ont été proposés. Les voix en faveur du Cardinal Corradini ayant commencé à tomber dans le Scrutin du 4. Juillet, on a suspendu la négociation pour l'élever au Pontificat, sur-tout depuis la publication d'un Ecrit qui fait grand bruit, & que le Cardinal Cinfuegos a envoyé à l'Empereur, par lequel 19. Cardinaux ont déclaré qu'ils ne concourroient jamais par leurs suffrages à l'élection de cette Eminence, ne pouvans perdre la memoire d'un Ecrit intitulé *Bellum Corradinum*, qui parut sous le Pontificat de Clement XI. ; & le Cardinal Corsini, Florentin, d'une capacité & d'un mérite reconnu, fut alors mis sur le tapis par le Cardinal Albani Camerlingue.

IV. Le parti formé pour le Cardinal Corradini étant entierement tombé par l'exclusive que lui donna le Cardinal Cinfuegos de la part de S. M. Imp. & qui avoit été requise sur ce sujet par le Roi de Sardaigne, on reprit le 8. Juillet la négociation en faveur du Cardinal Corsini : Les Cardinaux zélés, de même que les Cardinaux Imperiaux & François, & le reste du Sacré College concoururent unanimement à son élection ; & les Ministres de S. M. Sardaignoise dépêcherent aussi-tôt un Exprés à leur Cour, pour lui en donner avis. Le 9. le Gouverneur du Conclave se rendit au Palais du Chevalier de St. George, pour lui annoncer au nom du Sacré College que L. Em. s'étoient enfin déterminées sur le choix d'un Pape, & qu'Elles avoient resolu de le faire tomber sur le Cardinal Laurens Corsini, Florentin & creature de Clement XI. Elles firent aussi inviter tous les Cardinaux qui étoient sortis du Conclave, d'y rentrer incessamment, afin

de se trouver le 12. à l'élection qui devoit s'y faire.

V. Après une vacance de quatre mois & vingt jours du Siege Apostolique, le Cardinal Laurens Corsini, âgé de 78. ans, trois mois & cinq jours, fut proclamé Pape le 12. vers les 9. heures du matin sous le nom de Clement XII. : L'élection de S. Em. fut d'abord annoncée au Peuple Romain par le son de toutes les Cloches, & le bruit d'une décharge generale du Canon du Château *St. Ange*; & la joye que causa cette agréable nouvelle, fut universelle dans cette Capitale. Le nouveau Pape, accompagné des Cardinaux Pignatelli & Barberini, qui marchaient à ses côtés, alla peu après à l'adoration du Venerable exposé sur l'Autel de la Chapelle *Pauline*; S. S. s'étant ensuite renduë dans son Appartement, donna Audience au Gouverneur de *Rome*, & à plusieurs autres personnes de distinction; & l'après midi Elle fut portée dans une Chaise à bras ouverte dans la Basilique de *St. Pierre*, où ayant été placée sur le grand Autel, les Cardinaux furent admis à ce qu'on appelle l'Adoration du Sr. Pere, & à lui baiser les mains; après cette ceremonie le nouveau Pontife retourna dans son Appartement, & tous les Cardinaux à leurs Palais. Les differens Ministres qui résident ici, dépecherent le même jour des Exprés à leurs Cours, pour leur notifier l'élection qui venoit de se faire: il y eut ce soir-là & les deux suivans de grandes illuminations & autres démonstrations de joye dans toutes les rues de cette Ville; & l'on a envoyé des Exprés à tous les Nonces residans aux Cours étrangères, avec ordre de leur faire part de l'avenement au Pontificat du Cardinal Laurens Corsini. Voici une petite Epigramme Latine composée sur les noms de ce Pontife, qui m'a paru assez ingénieuse.

LAU:

LAURENTIO CORSINI

Anagramma.

Is Vir erit Colonna.

Epigramma.

Roma diù tentans , foret ut sibi Papa *Colonna* ,
Hunc, quem non habuit, nunc habet illa rament.
Hoc vox , *Corsini* , simul & *Laurentio* pandunt ,
Sub quibus, *Is vir erit* , nempe, *Colonna* , leges.
Ergo Malachia: prænumcia verba probantur,
Papaque succedit , *Celsa Columna* Petro.

VI. Le 15. les Cardinaux Pignatelli & Barberini comme Doyen & Sous-Doyen du Sacré College , furent apellés , suivant la coûtume , à l'Audience du nouveau Pape ; S. S. y admit aussi le Pere Joseph-Maria , Commissaire General de la Cour de Portugal , avec qui Elle s'entretint long-tems sur les differends qui regnent entre le St. Siege & S. M. Portugaise , & donna ensuite Audience au Chevalier de St. George , au Cardinal Salviati , & aux Cardinaux Buon-Compagni & Ottoboni. On distribua le soir du même jour, veille du Couronnement de Clement XII. , un *Paolo* à tous les pauvres qui s'étoient rendus en grand nombre à la Cour de *Belvedere* , & l'on fait monter à 4000. écus la somme qui fut distribuée.

VII. Le Couronnement du nouveau Pape étant fixé au 16. , la ceremonie s'en fit le même jour avec tout l'éclat & toute la pompe imaginables dans la Basilique de *St. Pierre* , où S. S. avoit été portée dans une chaise à bras , précédée de tout le Sacré College & de beaucoup d'autres Prélats : le Sénat Romain , le Grand Connétable Colonna , les Ministres étrangers , & tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction à *Rome* , furent presens à ce Couronnement ; cette fonction étant finie , le St. Pere

Pere fut porté sur la Loge de l'Eglise, d'où il donna sa premiere benediction au peuple, en la maniere accoûtumée, & au bruit du Canon du Château *St. Ange* : les illuminations, les feux de joye, & toutes les autres marques de réjouïssances recommencerent ce soir-là, & continuerent les deux suivans, tant au Château que par toute la Ville.

VIII. Le 17. le Souverain Pontife, après avoir fait l'après-midi ses prieres dans la Basilique de *St. Pierre*, se rendit avec beaucoup de magnificence au Palais du *Quirinal*, pour y faire desormais sa résidence : il étoit précédé d'une Cavalcade de 70. Princes & Barons, des Conservateurs du peuple Romain, du Gouverneur de *Rome*, du Grand Connétable *Colonna* & de son neveu : le Pape venoit ensuite avec les Cardinaux *Banchieri* & *Salviati* dans un Carosse qui marchoit au milieu de la Garde Suisse : S. S. étoit suivie de 36. Prélats, des Chevaux-Legers, & des Cuirassiers ; & dans toutes les rues par où Elle passa on n'entendoit que des acclamations de *Vive le Pape Clement XII.* que le peuple qui s'y étoit rendu en foule, faisoit sans cesse, & ce Ponrife lui donnoit continuellement sa benediction. D'abord après l'arrivée du Pape dans ses Appartemens, le Cardinal *Salviati* fut admis à son Audience, & pourvû ensuite de la Charge de Préfet de la signature que S. S. exerceoit Elle-même étant Cardinal, & l'après-midi le Prince *Chighi*, Grand Maréchal du Conclave, eut aussi une Audience du *St. Pere*, qui le reçut fort gracieusement.

IX. Le Prince *Dom Barthelemi Corsini*, qui est le plus ancien des neveux du Pape, arriva à *Rome* la nuit du 17. au 18., & fut reçu de S. S. avec de grandes marques de tendresse dans une Audience qui lui fut accordée le 19. : ce Prince ayant été ensuite honoré de la Charge de Capitaine des Che-

vieux-Legers de la Garde, fut complimenté là-dessus de toute la Prélature, & des personnes les plus distinguées de la Ville. Les Cardinaux de Rohan & de Polignac eurent aussi le 20. Audience du Saint Pere, dans laquelle le premier prit congé de S. S. pour retourner en France, & les Ministres du Roi de Sardaigne y furent pareillement admis le même jour; après quoi Mr. Bondelmonte fut déclaré Ponent de la Consulte, & Mr. Riccardi, Ponent de la Congregation du Bon-Gouvernement. Le Cardinal Petra a été confirmé dans la Charge de Grand Pénitencier; Le Cardinal Olivieri déclaré Secrétaire des Brefs, & le Cardinal Ottoboni Archiprêtre de St. Jean de Latran; Le Cardinal Pico fut aussi déclaré par le Pape Archiprêtre de Ste. Marie-Majeure; le Cardinal Corradini, Protecteur de l'Ordre des Religieux de Mont-Cassin; le Cardinal Zondadari, Préfet de la Signature des Graces; Mr. Picci, Commissaire des Armes; le Duc Palombaro, Vice-Châtelain; Mr. Riviere, Secrétaire de la Consulte; Mr. Levifari, Secrétaire des Chiffres; Mr. Monti, Secrétaire du Consistoire; Mr. Fabretti Secrétaire de la Congregation des Eaux; Mr. Guilielmi, Auditeur de la Signature; Mr. Valenti, Dataire; Mr. Semniati, Auditeur de la Rote en la place; l'Avocat Sparnecia, Sous-Dataire; & Mr. Sacripanti conserve la Charge de Trésorier General. La Charge de Secrétaire des Requêtes fut aussi conférée par S. S. au Marquis Neri Corsini; & les 2. Canonicats vacans dans la Basilique de *St. Pierre* & dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*, ont été donnés, le premier à l'Abbé Cenci, & l'autre à M. Matteices deux nouveaux Chanoines étant issus de deux des plus illustres Familles de la Ville de Rome.

X. Le Pape, qui a commencé à donner des marques de son amour paternel envers les Habitans de cette

cette Capitale , par la diminution qu'il a faite de deux sols sur le prix de la mesure d'un pot d'huile , & par la suppression entiere de la Ferme du Savon , a fait défenses à tous ceux de sa Maison de ne lui recommander aucune personne pour être mis en possession de quelques Charges , ayant resolu de n'en disposer qu'en faveur de ceux qu'il reconnoitroit lui-même en être les plus dignes ; ce Pontife a pareillement défendu qu'on n'eût à lui presenter aucune Requête , sous peine de sa disgrâce ; & le Cardinal Salviati l'ayant exhorté dernièrement à donner l'habit de Prélat à l'Abbé Antinori neveu du Pape ; S. S. lui répondit que pour le present Elle ne feroit rien en sa faveur , & qu'Elle ne l'avanceroit dans la suite qu'à proportion de sa bonne conduite. Le Prêtre de Ste. Marie in Aquiro , qui avoit été pendant plusieurs années Confesseur du Pape lorsqu'il étoit Cardinal , vient d'être reçu en la même qualité par ce Pontife , que l'on dit être d'intention de prendre à son service tous ceux qui y avoient été pendant son Cardinalat.

XI. La Maison du Pape a déjà été formée en partie , & voici ceux qui ont été nommés par S. S. pour en remplir les différentes fonctions : Le Cardinal Banchieri a été déclaré son Secrétaire d'Etat , & cette Eminence reçut quelques jours après la Croix de l'Ordre de Malthe , que l'Ambassadeur de la Religion lui étoit venu remettre avec beaucoup de ceremonie de la part du Grand Maître ; le Cardinal Corradini fut aussi déclaré son Grand Pénitencier ; le Cardinal George Spinola , Préfet de la Signature ; l'Avocat Pefari , son Auditeur ; Mr. Valenti , Dataire ; Mr. Riviere , Secrétaire de la Consulte ; Mr. Albani , son Aumônier , Mr. Spinelli Internonce à *Bruxelles* , son Maître de Chambre ; le Docteur Lepati , son Medecin ; & Mr. Ciampoli , Medecin

des Princes &c. Septemb. 1730. 181

La Famille. La Grande Princesse Violente de Toscane est attenduë à Rome avec plusieurs Seigneurs Florentins, parens & Alliés du nouveau Pape, & l'on prépare en diligence le Palais de Medicis pour le logement de cette Princesse.

XII. *Naples.* Le Comte de Harrach, Viceroi de ce Royaume, met toute son application à bien pourvoir de toute chose les Places frontieres, où l'on continuë d'envoyer beaucoup de munitions de guerre & de bouche, afin de les mettre à couvert de toute insulte; & S. Exc. se donne pareillement tous les mouvemens nécessaires, pour empêcher les Espagnols de faire aucune descente sur les Côtes. Les Troupes Imperiales commandées en chef par le General Comte de Caraffa, se tiennent prêtes à marcher où il sera besoin; & l'on a reçu avis que le Regiment de Cuirassiers Imperiaux, qui vient de l'Etat de Milan, étoit déjà arrivé à Aversa, & que les recrues qu'on attendoit par terre d'Allemagne, avoient aussi commencé à entrer dans ce Royaume. Les Comtes de Harrach & de Caraffa ont fait une visite fort exacte de toutes les fortifications & magazins du *Château-neuf*, qui est un Fort considerable de cette Capitale; L'on conduisit ces jours passés dans le Château de l'*Oeuf* diverses personnes soupçonnées d'entretenir des correspondances illicites, & l'on en informa S. M. Imp. par un Exprés qui fut dépêché à Vienne. Le 6. Juillet Don Jean de Soto-Major, Marquis de St. Jean, prêta serment de fidelité entre les mains du Viceroi, pour les Charges de Président de la Chambre Royale des Finances, & de Regent Honoraire du Conseil Royal, dont il prit possession le même jour; & la Charge de Juge de la Vicairie Criminelle fut conferée dans le même tems par le Comte de Harrach, à Dom François

François Alvarez , en consideration de ses longs & fideles services.

XIII. *Milan.* Le 21. Juin le Comte de Merici étant arrivé de *Vienne* en cette Ville , S. Exc. tint au Château un Conseil de guerre avec le Comte de Daun , Gouverneur General de cet Etat , & les Generaux de Wachtendonck & de Harrach , à l'issuë duquel on dépêcha un Exprés à la Cour de *Vienne* , pour l'informer de ce qui s'y étoit passé : on envoya aussi un Officier en *Toscane* , pour y regler les quartiers des Troupes qu'on y envoyera , pour empêcher la descente que les Espagnols pourroient entreprendre dans ces quartiers-là. Le payement de presque toutes les pensions , & particulièrement de celle de 6000. écus dont jouïssoit la Comtesse de Paredes , a été suspendu par ordre de la Cour de *Vienne*. On doit , dit-on , tirer une ligne pour les Troupes qui sont déjà dans ce Duché , & pour celles qui y arrivent journellement , depuis *Mantouë* jusqu'à *Ostiglia* , dont le centre sera à *Cremone* , & l'arrieregarde à *Pavie* , & l'on jettera trois Ponts sur le *Pô* , afin qu'elles pussent se rendre avec plus de facilité aux lieux de leur destination. Quelques Entrepreneurs se sont chargés sous de certaines conditions , de fournir 3000. Mulets , pour servir au transport des munitions de guerre & de bouche ; & la Caisse apellée *Diaria* leur a déjà fourni pour cet effet 200. mille livres ; les ordres ont aussi été donnés de cuire 15000. livres de biscuit pour l'usage des Troupes Imperiales , en cas qu'elles soient obligées de passer les montagnes : cependant l'esperance qu'on trouvera les moyens d'en venir à un accommodement avec les Alliés de *Seville* , n'est pas encore toute évanouïe.

XIV. *Florence.* Tous les Seigneurs qui sont Membres du Conseil d'Etat , furent appellés le 18. par ordre

ordre du Grand Duc , pour conférer avec S. A. R. qui s'entretint plus d'une heure avec eux sur les affaires de la conjoncture presente , & le resultat de cette conference a jusqu'à present été tenu fort secret , de même que celui d'un long entretien qu'eut pareillement avec S. A. R. le Comte Molch , Officier dans le Regiment Imperial de Zumjunagen : qui arriva en cette Ville le 19. : on remarque seulement que cet Officier est regardé de fort bon œil à la Cour , de quoi les Ministres des Alliés de *Seville* semblent prendre quelque ombrage. Cet Etat est cependant tellement environné de Troupes Allemandes , qu'on s'attend bien qu'elles y entreront , en cas que les susdits Alliés entreprennent une descente à *Livorne* ou à *Porto-Ferraio*. La nouvelle de l'élevation au Pontificat du Cardinal Corsini qui fut apportée le 12. Juillet à la grande Princesse Violante par un Domestique du Prince Strozzi , & confirmée le lendemain par un Exprés dépêché par la Chambre Apostolique à la Regence , a causé une joye inexprimable au Grand Duc , & generalement à tous les Habitans de cette Ville , où le nouveau Pape est né ; & S. A. R. pour témoigner combien lui étoit agréable l'élection qui venoit de se faire de ce Cardinal , a fait publier un Edit , portant ordre de celebrer la fête de l'élection de ce Pontife , avec les mêmes ceremonies qu'on a ci-devant celebré celle d'Urbain VIII. qui étoit de la Famille Florentine de Barberini : En consequence de cet ordre on sonna le 16. toutes les cloches de la Ville de *Florence* ; on celebra aussi dans l'Eglise Cathedrale une Messe solennelle accompagnée du *Te Deum* : Le lendemain on fit une décharge generale du Canon des deux Citadelles : on tira aussi quantité de fusées & autres feux d'artifices , & il y eut pareillement de grandes illuminations & des réjouissances publiques

publiques par toute la Ville, qui durerent pendant huit jours consecutifs, & l'Archevêque à la tête de son Chapitre, nomma quatre Députés pour aller à *Rome* complimenter le nouveau Pape Clement XII. sur son Election : Les deux sœurs de ce Pontife qui sont Religieuses dans le Couvent de Saint Cajus, situé hors la Porte Romaine, eurent aussi l'honneur de recevoir sur cette Election les complimens de la Grande Princesse Violante & de la Duchesse Doiiairiere Palatine, qui 'y étoient rendues en personnes pour cet effet.

XV. *Livorne*. La conjoncture presente des affaires, ayant fait prendre la résolution à plusieurs Négocians de cette Ville d'aller s'établir ailleurs, le Grand Duc qui en fut informé, les a assuré par une Lettre particuliere, qu'il auroit toujours un sointour particulier pour le maintien du Commerce, & que S. A. R. regarderoit même les Marchands étrangers établis dans ses Etats, comme ses propres Sujets ; ce qui a fait suspendre à la plûpart l'exécution de leur resolution : cepeadant les Négocians Anglois ont déjà envoyé à *Genes* la plus grande partie de leurs effets pour y être en sureté. Il paroît en cette Ville une liste des Vaisseaux de guerre qui composent la Flotte d'Espagne destinée à l'expédition d'*Italie*, sçavoir, trois de 90. pieces de Canon, dix de 80., dix de 70., & sept de 36. à 40., outre 3. Fregates, deux Brulots & quatre Galliotés à bombe. Les Imperiaux de leur côté continuent avec beaucoup de diligence les préparatifs pour s'opposer aux desseins des Espagnols, & l'on compte qu'ils ont actuellement sous le Commandement du General Wezel, 500. h. en garnison dans *Massa*, autant dans *Cararra*, 300. dans le Marquisat de *Lugiane*, & environ mille hommes dans les Villages circonvoisins, qui seront renforcés de 6000. autres en cas de besoin, pour s'opposer aux desseins des Espagnols. On a au

des Princes &c. Septemb. 1730. 185

menté de plusieurs nouveaux ouvrages les fortifications d'*Orbitello*, de *Porto-Ercolo*, de *Mont-Philippe* & de *Stella*, Places situées sur les Côtes de *Toscane*, où l'on a aussi envoyé une grande quantité de munitions de guerre.

XVI. *Genes*. Le Maître d'un Bâtiment Catalan arrivé dans le Port de cette Ville, a raporté qu'une Galiotte d'*Erizza* avoit pris à la hauteur de l'Isle de *Majorque* un Corsaire de *Barbarie* avec son équipage consistant en 50. hommes, qui furent tous faits esclaves, & le Patron d'un autre Bâtiment venant de *Melazzo*, a donné avis qu'il y avoit dans cette Ville-là 4000. hommes de Troupes Imperiales qui y étoient arrivés de la *Calabre*, & qu'en cas de besoin elles devoient être considerablement augmentées. On a sonné pendant trois jours consecutifs les Cloches de toutes les Eglises de *Genes*, au sujet de l'avènement au Ponsificat du Cardinal *Corfini*, dont la nouvelle fut annoncée à l'Archevêque par une Lettre de la Secretairie d'Etat du St. Siege; & l'on fait aussi par toute la Ville les réjouissances accoutumées en pareille occasion.

XVII. *Corse*. Les affaires de cette Isle qui empirent tous les jours, font craindre un soulèvement universel: on commence à soupçonner que les Mécontents y sont soutenus par quelque Puissance étrangere, d'autant plus que les autres Habitans de Terre-Ferme qui dépendent de cette Republique, refusent à leur exemple de payer les taxes qui leur ont été imposées, sous prétexte qu'elles sont contraires à leurs privileges; & la Republique de *Genes* pour calmer enfin cette affaire, & tâcher de faire rentrer les mutins dans leur devoir, a, dit-on, nommé des Commissaires qui doivent se rendre dans l'Isle de *Corse*, avec plein-pouvoir de donner une satisfaction raisonnable aux Soulevés sur tous leurs griefs;
craî-

craignant que la force des armes & la rigueur n'entraînât encore après soi des suites plus fâcheuses.

XVIII. *Venise*. Le 29. Juin , fête des Apôtres St. Pierre & St. Paul , le Doge accompagné du Senat en Corps , se rendit à l'Eglise des Dominicains dédiée à ces deux Saints , où Sa Serenité tint Chapelle publique , en mémoire de la grande victoire que la Flotte de la Republique emporta sur celle des Turcs près des *Dardanelles* en 1656. ; il y eut aussi à ce sujet une Procession solennelle de tout le Clergé Séculier & Régulier , & des grandes Confréries. Le 13. Juillet on lança à l'eau une Fregate nouvellement construite , percée pour 50. Canons , & nommée le *St. Vincent* ; & plusieurs Bâtimens ; chargés de marchandises pour la prochaine Foire de *Sinigallie* , ont fait voile de la Rade , où il est au contraire arrivé divers Vaisseaux Marchands richement chargés , venans de *Dalmatie* & de *Corfou* ; qui ont rapporté qu'on jouïssoit d'une tranquillité & d'une santé parfaite , non seulement dans cette dernière Isle , mais aussi dans toutes les autres du Levant qui sont sous la Domination de cette Republique ; & qu'il en étoit de même à *Constantinople* & à *Smirne*. Le 16. Juillet la nouvelle de l'élection du Cardinal Corsini au Pontificat , ayant été apportée au Doge par un Exprés , fut annoncée au peuple avec les cérémonies ordinaires : on chanta ensuite le *Te Deum* dans toutes les Eglises , & tous les Clochers de la Ville furent illuminés le soir à ce sujet. Les Chevaliers & Procureurs Charles Ruzini , Alvise Pisani , André de Lezze , & Jean-François Morosini sont déjà nommés pour aller à *Rome* en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires de cette Republique , complimenter le nouveau Pape sur son élection , & le Nonce de S. S. se rendit le 24. en cérémonie au College , où il reçut la réponse du
Gou-

des Princes &c. Septemb 1730. 187
Gouvernement à la Lettre adressée à ce Prélat, qu'il étoit allé quelques jours auparavant communiquer au Sénat, pour lui notifier l'avenement au Pontificat du Cardinal Corsini.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **C**ompiègne. Le premier Juillet les Equipages de la petite Ecurie, consistant en 150. Chevaux de main, deux Carosses attelés de huit Chevaux chacun, trois Phaëtons à six Chevaux, une Chaise de relais, deux Chariots tirés par huit Chevaux, & un Fourgon, prirent les devans pour Compiègne, où le Roi arriva heureusement le 7. avec une partie de sa Cour, après avoir pris le divertissement de la chasse dans le Bois voisin: S. M. avoit fait quelques jours auparavant la revûe des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde dans l'Avantcour du Château de Versailles, en présence de la Reine, du jeune Dauphin & de Mesdames de France, qui virent les differens mouvemens de ces Troupes du Balcon de l'Apartement des Princeesses d'Orleans: Tous les Ministres étrangers assisterent aussi à cette revûe, étant venus particulièrement de Paris pour saluer le Roi & la Reine, & ils furent ensuite traités très-splendide-ment à dîner par le Cardinal de Fleury, qui suivit le 9. S. M. à Compiègne.

II. Un Exprés dépêché de Vienne arriva le 8. à Compiègne avec la réponse de l'Empereur aux dernières propositions d'accommodement qui lui avoient été faites par les Alliés de Seville, & qui porte en

N substance,

substance, „ que S. M. Imp. persiste dans le refus „ de souffrir l'introduction des Troupes d'Espagne „ en *Italie* ; voulant se tenir à ce qui a été stipulé „ là-dessus par le Traité de la Quadruple-Alliance, „ qui a réglé que ce seroit des Troupes neutres „ qui entteroient dans la *Toscane*. Il se tint une Conférence de Ministres là-dessus, à l'issuë de laquelle on envoya des Exprés aux Cours intéressées, pour les informer de ce qui s'y étoit passé : Le Courier venu de *Vienne* fut aussi renvoyé le 12. avec des dépêches dont le contenu a été jusqu'à présent gardé fort secret : Quoi qu'il en soit, la guerre paroît difficile à éviter en *Italie* ; & l'on assure qu'en conséquence du résultat pris dans la dernière Conférence des Ministres, les ordres ont été envoyés à tous les Officiers de se tenir à leurs Regimens, & de faire en *Provence* l'embarquement des Troupes destinées à aider celle d'Espagne à faire leur expédition projetée d'*Italie*. On employé un Bataillon du Regiment de Saillant à la construction d'un Pont de pierre devant le Château de *Compiègne* : cet ouvrage se pousse avec vigueur au contentement de S. M. qui fit le 16. la revûe de ce Bataillon, après avoir entendu le Salut dans l'Eglise Paroissiale de St. Jacques.

III. Le Roi depuis son arrivée à *Compiègne*, prend trois fois la semaine le divertissement de la chasse dans le Bois voisin, & les quatre autres jours ce Monarque se repose, ou se divertit au jeu de Paume. Dans une partie de chasse que fit le 21. S. M., Elle aperçut un gros Cerf tout gris, qu'Elle poursuivit pendant six ou sept heures, sans avoir pû l'atteindre : On prétend que cet Animal est âgé d'environ 200. ans, & qu'il a aussi été inutilement poursuivi diverses fois par les Rois Louis XIII. & Louis XIV. La Présidence du Conseil des Finances, vacante par
la

la mort toute recente du vieux Maréchal de Ville-roi , a été donnée par S. M. au Duc de Charost , qui conserve la pension annuelle de 40000. livres qu'il a eüe comme Gouverneur du Roi. Les Conférences sont journalieres entre le Cardinal de Fleury & les Ministres des Alliés, au sujet de l'expédition des Espagnols en *Italie* ; & les Ministres Plénipotentiaires d'Espagne ayant reçu depuis peu un Exprés de leur Cour , ont renoué leurs Conférences avec ceux du Roi , & des Cours d'Angleterre & d'Hollande : le secret des dépêches de cet Exprés a cependant été jusqu'ici impenetrable , de même que le résultat pris là-dessus. On attend néanmoins encore le retour d'un Courier envoyé en Espagne , avec de nouvelles propositions de l'Empereur pour prévenir une rupture ; & ce sera , dit-on , la réponse de S. M. Cath. qui décidera de la Paix ou de la guerre.

IV. Le Nonce Maffei s'étant rendu le 27. de *Paris* à *Compiègne* , eut le lendemain une Audience particulière du Roi , à qui il notifia l'avenement au Pontificat du Cardinal Laurens Corsini , & remit en même-tems à S. M. un Bref fort obligeant de ce nouveau Pape sur le même sujet. Les plaisirs de la saison , & les divertissemens de la chasse sont fort du goût du Roi dans ce charmant séjour : ce Monarque prit ces jours passés jusqu'à trois Cerfs, parmi lesquels il y en avoit un d'une grosseur prodigieuse , dont il envoya à la Reine par un Exprés, son bois & un pied : On dit cependant que S. M. retournera à *Versailles* le 24. Août, pour y celebrer le lendemain la fête de St. Louïs dont Elle porte le nom. Le Marquis de Monti est sur son départ pour retourner à son Ambassade de Pologne ; ce Seigneur ayant déjà pris son Audience de congé du Roi pour cet effet.

V. *Verfailles*. Le 17. Juillet la Princesse de Clermont, Surintendante de la Maifon de la Reine, donna à S. M. dans le Plantage du Labirinthe, une fête des plus belles & des plus galantes qu'on eût peut-être encore vû : Ce Plantage étoit tout illuminé d'un très-grand nombre de lampions ; à l'entrée du Labirinthe on entendoit un Concert de toute forte d'intrumens placé dans une efpece de Salle ; il y en avoit un autre encore plus mélodieux dans une autre Salle ; & dans une troifiéme les Comédiens François repréfenterent fur un grand Theatre une nouvelle Pièce qui eut l'aplaudiffement de tous les Spectateurs : Tous les Muficiens s'étant de-là rendus dans l'Orangerie qui étoit toute illuminée, la Reine y vint auffi avec toute fa Maifon, & l'on y commença un grand Bal, qui dura jufques bien avant dans la nuit, pendant lequel on diftribua à la Compagnie toute forte de rafraîchiffemens : La Reine y refta jufqu'à deux heures après minuit ; & plusieurs Dames venuës de *Paris* furent admifes à ces plaifirs. S. M. donna à fon tour le 27. une magnifique fête à *Trianon*, à laquelle tous les Princes & Princesfes du Sang affifterent, avec plusieurs autres perfonnes des plus qualifiées des deux sexes.

VI. L'élection du Cardinal Laurens Corfini à la Papauté, fut notifiée le 2. Août à la Reine, par le Nonce Maffei, qui fut conduit pour cet effet à l'Audience de S. M. par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambaffadeurs. Monfeigneur le Dauphin & les trois Princesfes fes Sœurs continuent de jouïr d'une fanté parfaite, de même que la Reine leur mere, qui avance toûjours heureufement dans fa groffeffe. Nous obmîmes de placer dans nôtre dernier Journal les Harangues que l'Archevêque de *Paris* fit au Roi, à la Reine & à Monfeigneur le Dauphin le 7. du mois de Juin, jour
auquel

des Princes &c. Septemb. 1730. 191
auquel les Prélats & autres Députés du Clergé de France furent présentés au Roi, pour lui rendre leurs respects: les voici.

S I R E ,

LE Clergé de votre Royaume , assemblé par vos ordres , vient avec empressement rendre à V. M. ses respectueux hommages , & lui renouveler les assurances de son inviolable fidélité.

Nous vous l'avons promise avec serment , Dieu même nous l'ordonne comme une obligation essentielle , que la Naissance & la Religion ont gravé dans nos cœurs ; l'usage que vous faites de l'autorité que vous tenez de Dieu seul , suffiroit pour nous porter à remplir par reconnoissance un devoir qui est d'ailleurs pour nous indispensable.

En effet , quel Prince fut jamais plus capable d'exciter ces sentimens dans le cœur des Ministres de J. C. qu'un Roi qui a fait éclater en toute occasion son respect pour la Religion, son zele pour protéger l'Eglise , & qui employe son autorité à faire rendre à celle des Pasteurs & à leurs décisions , l'obéissance qui leur est due ?

Animés par votre exemple , & soutenus par votre protection , nous employerons tous les moyens que la charité nous dicte , pour appaiser les troubles qui affligent l'Eglise , & pour inspirer à tous les Fideles cet esprit de docilité & de soumission qui peut seul rétablir la paix & la tranquillité.

Le premier Corps de l'Etat , S I R E , en donnant l'exemple aux autres , regardera toujours comme un de ses principaux devoirs , de se distinguer par un zele ardent pour votre service ; & d'offrir à Dieu des prières ferventes , pour la conservation de la Personne sacrée de V. M.

A LA REINE.

CE n'est pas moins par les mouvemens du cœur que par devoir, que le Clergé du Royaume vient rendre ses profonds respects à une Auguste Reine, que ses vertus ont élevée sur le Trône, & dont la plus grande élévation n'a servi qu'à faire éclater sa Religion & sa Foy.

Quelle consolation pour les Ministres de J. C. de trouver dans V. M. le modele des sentimens qu'ils desirerent d'inspirer à tous les Fideles, & de n'avoir, pour former de vrais Chrétiens, qu'à souhaiter qu'ils vous imitent !

Nous joüissons déjà, MADAME, des fruits de votre pieté, par l'heureuse fecondité dont il a plu à Dieu de favoriser V. M., & par la naissance d'un Dauphin si désiré de toute la Nation, qu'il a bien voulu accorder à la ferveur de vos prieres.

Que nous reste-t'il à demander encore, sinon que le Seigneur daigne nous conserver les dons qu'il nous a fait, que ce Prince puisse pendant long tems profiter de vos exemples, apprendre sous le Roi son Pere à gouverner avec sagesse ; & que le Ciel qui protege d'une maniere si visible ce grand Royaume, continuë de verser ses benedictions sur V. M., en lui donnant encore des Princes, qui assurent pour toujours le repos & le bonheur de la France.

A Monseigneur le DAUPHIN.

VOtre naissance est le fruit des instantes prieres & des sacrifices que nous n'avons cessé d'offrir au Dieu de misericorde ; nous continuerons nos vœux avec la même ferveur, pour la conservation d'un Prince qui fait dès-à present l'esperance du Royaume ;

des Princes &c. Septemb. 1730. 193

Et nous demanderons encore avec instance à ce Dieu de bonté, qu'il grave dans votre cœur son amour & sa crainte, & que par les soins de votre illustre Gouvernante nous puissions voir croître en vous avec l'âge, cette sagesse qui vous rendra la joye & la consolation du Roi, le bonheur & la gloire de la Nation.

VII. *Paris.* Dans l'Assemblée ordinaire du premier du mois qu'ont tenuë ce jour là les Docteurs de Sorbonne, Acceptans de la Constitution *Unigenitus*, ils ont confirmé tout ce qui avoit été resolu auparavant dans leurs Assemblées, pour exclusion de leur Corps tous les Docteurs Appellans de cette Bulle. Le Marquis de Spinola, Capitaine General des Armées du Roi d'Espagne, partit enfin de cette Ville le 6. Juillet pour retourner à sa Cour, sans que l'on soit cependant bien informé s'il a réüssi dans les négociations; & le 7. Mrs. de Lamoignon & de Selle furent reçus Conseillers au Parlement avec les formalités accoutumées. Deux nouveaux Arrêts du Conseil d'Etat furent publiés le 8. : le premier desquels porte suspension de la nouvelle Lotterie des rentes viageres sur l'Hôtel de Ville de *Paris*, & l'autre promet une Prime de 4. deniers par livre à quiconque aportera des Pays étrangers à la Monnoye la somme de 10000. livres ou au de-là, en piastres ou autres especes d'or & d'argent avant le premier Janvier 1731. Le Gouvernement de *Rocroy*, vacant par la mort de Mr. Baliviere, a été donné à Mr. d'Urrassal, Maréchal de Camp, & ancien Lieutenant des Gardes du Corps. Vers le commencement de ce mois il se fit un violent orage en cette Capitale, mêlé d'éclairs, de tonnerre & de grêle de la grosseur d'une noix : les fruits de la terre ont été extrêmement endommagés par ce mauvais tems, qui se fit aussi sentir à *Rheims*, à *Sedan* & aux environs,

virus , où il causa de pareils dommages.

VIII. Les Troupes du Roi qui formoient un Camp sur la *Sambre* , ont été obligées de se separer , & de retourner dans leurs anciens quartiers , par les pluyes continuelles qui avoient inondé la plus grande partie du terrain marécageux qu'elles occupoient ; & l'on dit que les Camps de la *Meuse* & de la *Saone* se separeront aussi au premier jour. Le Maréchal de Villars étant arrivé le 22. de *Compiègne* en cette Ville , les Canoniers allerent en Corps & au son des Trompettes & des Timbales, lui porter l'Etendart , comme Doyen des Maréchaux de France , depuis la mort du Maréchal de Villeroi arrivée le 18. de ce mois : On craignoit pour la vie du Maréchal fils de ce dernier , qui avoit été fort incommodé d'un gros rhume ; mais on apprend qu'il se porte à present beaucoup mieux par les saignées qu'on lui a faites. L'Ecole d'Artillerie établie à la *Fere* en *Picardie* , sous la direction de Mr. de la Valliere Maréchal de Camp , qui en est Inspecteur General , forma le 20. le siege d'un Fort construit aux environs de cette Ville , dont les attaques & la défense firent voir une image bien naturelle de ce qui se passe dans les Sieges : Mr. d'Angervillers , Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre , accompagné du Comte de St. Florentin , & de Mr. Pezè , Colonel du Regiment du Roi , furent conduits ce jour-là à quelque distance de cette Ville par Mr. de la Valliere , qui leur fit voir les différentes manœuvres de ce Siege , & dont voici le détail. Le 21. après que les Bataillons de la *Perelle* & de *Pequigni* eurent passé en revûe devant Mr. d'Angervillers , on jeta un Pont sur la Riviere d'*Oise* avec la même promptitude que lorsqu'il s'agit de faire passer une Armée : on se rendit ensuite à la Batterie , où l'on fit l'exercice du Canon, dont ce Mi-

nistr

des Princes &c. Septemb. 1730. 195

nistre parut fort satisfait , & les Troupes destinées à la défense du Fort , prirent alors leurs postes , sous les ordres du Commandant en chef. Dès que les Assiegeans monterent la Tranchée , on fit sur eux un grand feu du Canon & de la Mousqueterie de la Place : les Assiegeans étoient logés sur la Contrescarpe , où il y avoit huit Batteries de Canon pour battre les dehors & le corps de la Place ; la principale action de cette journée fut la prise de 2. Tenaillons construits sur une demi-Lune. Après bien des sorties & chicanes de la part des Assiegés & des Assiegeans , ceux de la Place firent sauter à l'attaque de la droite par les mines , une Batterie de Canon des ennemis sur le chemin couvert. Vers une heure après midi , Mr. de la Valliere , qui commandoit en chef la Tranchée , y fit servir un magnifique repas , il y avoit aussi d'autres tables pour plus de 300. personnes , indépendamment de celle du Ministre de la guerre. Le feu recommença à trois heures plus vivement que jamais , & la Batterie qu'on avoit fait sauter le matin , se trouva rétablie par les Assiegeans , en moins de deux heures & demi. Dès qu'on y eut fait conduire le Canon , les Assiegés la firent sauter pour la seconde fois , & le Canon & les affuts furent jettés vers les fossés de la Place. Peu de tems après , on donna le signal pour faire joüer les mines que les Assiegeans avoient faites sous les Tenaillons ; & dès qu'ils furent ouverts par deux brèches , les Grenadiers suivis des Ingénieurs , avec les Travailleurs destinés à la prise de ces ouvrages , monterent à l'assaut , pour se loger sur le haut des brèches.

IX. Le 28. la Chaîe de poste de *Lion* qui venoit à *Paris* , fut volée , & tous les Passagers furent , dit-on , assassinés par les voleurs , que l'on n'a encore pu découvrir , quelque perquisition qu'on en ait

ait faite jusqu'ici : La nuit du même jour, l'Hôte, l'Hôtesse & la servante de l'Hôtellerie située hors les portes de cette Ville, furent aussi assassinés. L'on écrit de *Monaco*, que le Prince Hereditaire de ce nom y étoit à l'extrémité, & avoit déjà reçu tous les Sacremens de l'Eglise. On a saisi sur le Quai de Greve un Bateau venant de *Conflans*, qui avoit à bord des Toiles peintes pour la valeur de 50000. livres ; & l'on a depuis arrêté & conduit en prison diverses personnes accusées de faire ce Commerce, nonobstant les défenses. La Marquise de Villars fut transportée ces jours passés de *Versailles* dans l'Hôtel de Noailles à *Paris*, où Madame la Maréchale de Noailles son Ayeule & la Duchesse de Goutaui, se sont enfermées avec elle pour en avoir un soin particulier pendant sa maladie, qui est la petite verole, dont elle a été attaquée dans l'Appartement qu'elle occupoit au Château de *Versailles*. Les Ministres Plénipotentiaires d'Espagne viennent de tems en tems de *Compiègne* faire un tour en cette Ville, où il est arrivé depuis peu un Exprés de leur Cour, qui leur remit quelques dépêches : Les plus pacifiques se flattent cependant toujours, que l'on trouvera les moyens de prévenir une rupture entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, nonobstant les grands préparatifs de guerre qui se continuent dans toute l'étendue des Etats de ces deux Monarques.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Empereur tint le 29. Juin Chapelle publique au Château de la *Favorite* à l'occasion de la fête des Apôtres St. Pierre & St. Paul, & ayant le lendemain tenu Conseil d'Etat dans le même Château sur les affaires de la conjoncture présente, S. M. alla l'après-midi se divertir à la chasse du Cerf dans le voisinage d'*Asperen* : La Cour Imperiale continuë de prendre toutes les précautions imaginables pour mettre à couvert de toute insulte les Etats en *Italie*, en cas qu'il n'y aye pas moyen de prévenir une rupture. Le Regiment de Dragons de *Philippi*, qui a reçû ses Chevaux de remonte, doit se mettre incessamment en marche vers ce Pays, où l'on doit envoyer aussi une bonne partie des recrûes arrivées tout récemment de l'Empire, & l'on forme plusieurs Compagnies de reserve pour servir dans le besoin, de recrûe aux Regimens Imperiaux qui sont en *Italie* : cependant le Nonce Apostolique à *Vienne* a reçu des instructions de sa Cour, pour tâcher de moyenner un Accommodement entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Monsieur Joseph Philibert Fontanalla a été pourvû par S. M. Imp. de la Charge de Colonel, en consideration de ses longs services, & de son experience consommée dans l'art militaire.

II. Le 3. Juillet après la tenuë d'un Conseil d'Etat, le Prince de Nassau, Capitaine des Gardes de la Ser. Archiduchesse Gouvernante des *Pays-Bas*
Aus.

Autrichiens, prêta les fermens entre les mains de l'Empereur, & prit sa place en qualité de Membre actuel de ce Conseil. Il y eut au commencement de ce mois une file de 16. maisons emportée par le torrent des eaux à *Hertzog-Bierbaum*, qui est un Village situé près de *Stockeran*, où les grosses pluies, qui tomberent dans ce tems-là, causerent beaucoup de dommage, & firent enfler extraordinairement les Rivieres en divers lieux : le Fauxbourg de *Leopoldstat* en a été tout inondé : on a vû des Villages entiers emportés par le torrent des eaux, des arbres abattus, & beaucoup de personnes noyées avec quantité de bétail, & l'on fait monter à des sommes considerables le dommage causé par ce débordement, aux environs de *Presbourg*, de *Rossau* & ailleurs. L'Empereur a donné au Lieutenant Colonel Lumago la Charge de Commandant de *Trieſte*, en consideration de ses services, & l'on débite que S. M. pourroit bien revoquer la Commission Imperiale qui est dans le Duché de *Mecklembourg*, si le Duc Charles-Leopold de ce nom, lui envoyoit une Lettre de soumission, avec de bonnes assurances pour le payement de ce qui est dû aux Troupes d'exécution : la Czarine ayant fait solliciter son rétablissement par un ordre exprés envoyé de *Moscow* à Mr. Lanczinski, Ministre de Russie, qui eut auparavant là-dessus une longue conference avec les Comtes de *Staremborg* & de *Wurmbrand*, à laquelle assista aussi Mr. Schroeder, Conseiller du Duc de *Mecklembourg*.

III. Le 9. Leurs Majestés Regnantes accompagnées de la Ser. Archiduchesse leur fille, assisterent au Service divin qu'il y eut dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville, à l'occasion de l'anniversaire de la Translation qui y fut faite en 1697. de l'Image

mage miraculeuse de la Vierge, qui avoit été à *Pest* en *Hongrie* ; & l'on celebra le lendemain à la Cour avec beaucoup de magnificence le jour dont l'Imperatrice Douïairiere *Amelie* & l'Electrice Douïairiete de *Baviere* sa fille portent le nom. Le 11. l'Empereur assista de nouveau au Conseil d'Etat, où le Prince de *Francavilla* prit séance en qualité de Membre Actuel de ce Conseil, après avoir prêté le serment de fidelité ordinaire : ce Monarque donna ce jour-là diverses Audiences ; & le Conseil de guerre envoya dans le même tems à *Trieste* 160. tant Canoniers que Bombardiers, pour servir la grosse Artillerie, qui y a déjà été embarquée pour *l'Italie*. La Cour a fait aussi une remise de 400. mille florins en ce Pays pour le payement de ses Troupes, & l'on a reçu avis qu'il étoit parti de *Fiume* un grand nombre de Bâtimens, ayant à bord 7000. hommes d'Infanterie, pour le Royaume de *Naples* ; & qu'on attendoit dans ce Port deux Bataillons, & deux ou trois mille hommes de recrues, pour les faire encore passer dans les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*.

IV. La nouvelle de l'Electiion d'un Pape faite le 12. du courant en faveur du Cardinal *Corfini*, fut aportée le 17. à la Cour, avec le détail des circonstances qui l'avoit accompagnée, & l'Empereur paroît être très-satisfait de l'avenement de ce Cardinal au Pontificat. Mr. *Lanczinski*, Envoyé de *Russie*, donna le même jour une magnifique fête à l'occasion du Couronnement de la *Czarine* sa Maitresse, à laquelle avoient été invités la principale Noblesse de *Vienne*, les Conseillers d'Etat, les Chambellans, les Chevaliers de la Clef d'or, & tous les Ministres Etrangers : cette fête commença par un grand Bal, qui fut interrompu vers les onze heures par un repas somptueux que l'on servit sur
trois

trois différentes tables, dont la première étoit de 80. & les deux autres de 40. couverts chacune ; après le souper le Bal recommença, qui ne finit que le lendemain sur les trois heures du matin ; & il y eut aussi une grande illumination par tout l'Hôtel de ce Ministre. L'affaire du Duc Charles Leopold de Mecklembourg, dont nous avons fait mention ci-dessus, a, dit on, été remise par l'Empereur à la décision générale de l'Empire, & S. M. doit même avoir envoyé ordre à ses Commissaires à *Ratisbonne*, d'insister fortement auprès des Collèges respectifs à l'épédir incessamment. Les orages sont fort fréquens dans ces quartiers, de même que dans les Royaumes de *Bohème* & d'*Hongrie*, où les éclairs, le tonnerre & la grêle ont ravagé la meilleure partie des fruits de la terre ; & l'on a reçu la triste nouvelle, que la petite Ville de *Zopten* en *Sicile*, avoit été entièrement réduite en cendres par accident ; & que l'Isle de *Schutz* située aux environs de *Presbourg*, avoit été mise sous l'eau, par le débordement du Danube, ce qui en avoit gâté tous les Bleds, & fait périr presque tous les Bestiaux.

V. L'Empereur tient toujours de fréquens Conseils d'Etat, sur les affaires présentes ; S. M. entre aussi fort souvent en conférence là-dessus avec ses Ministres, & se divertit ensuite à la chasse du Cerf, ou à tirer au Blanc dans les Jardins du Château de la Favorite. On attend avec impatience un Exprés de la Cour de France avec la résolution des Alliés de *Seville*, sur les propositions qui leur ont été faites par S. M. Imp. en réponse à leur *ultimatum* ; & l'on assure que quand même il n'y auroit point de rupture en *Italie*, comme on l'espère encore, ce Monarque avoit résolu d'entretenir toujours une Armée nombreuse dans ce

Pays,

Pays, où le Velt-Maréchal Comte de Merci doit déjà avoir fait camper 40000. hommes le long du Pô. Il s'est répandu un bruit que les Espagnols avoient dessein de s'emparer de l'Île de *Corse* pour en faire leur Place d'Armes, afin de tenter avec plus de facilité une descente sur les Côtes d'*Italie*, & que les Ministres de l'Empereur étoient convenus avec ceux du Grand Duc de *Toscane* qu'en cas de guerre 12000. Impériaux entreroient au service de S. A. R., & lui prêteroiènt serment de fidélité ; que ces Troupes seroient payées de la Caisse imperiale ; mais que les Commissaires du Grand Duc leur fourniroient le pain & le fourage ; qu'il seroit permis aux Troupes de S. M. Imp. de dresser des Magazins dans la *Toscane* ; & que S. A. R. qui avoit fait recevoir à *Milan* par son Ministre l'investiture de la Ville & Principauté de *Sienne*, entretiendrait aussi 12000. hommes de ses propres Troupes. On se flatte cependant que les mouvemens que commence à se donner le nouveau Pape, pour rétablir la bonne harmonie entre les Princes Chrétiens, pourront effectuer quelque chose : S. M. Imp. toujours portée à la paix, s'étant, dit-on, déjà déclarée qu'Elle feroit son possible pour la conserver : on ajoute encore à cela que Sad. Maj. Imp. consentiroit qu'on mît des Garnisons Angloises & Hollandoises dans les Places de la *Toscane*, & qu'on prît toutes les autres mesures nécessaires pour assurer à l'Infant d'Espagne Dom Carlos, la succession des Duchés de *Toscane* & de *Parme*, mais des nouvelles de cette conséquence méritent bien d'être confirmées ; avant d'y ajouter foi.

VI. *Ratisbonne.* Il va paroître au premier jour un ample mémoire de la Cour Imperiale, tendant à refuter celui de Mr. de Chavigny, Ministre de France, dont nous avons fait mention dans un de

nos précédens Journaux : Cette pièce est, dit on, très-bien détaillée, & nous en pourrons faire part au public lorsqu'elle parviendra jusqu'à nous. Le Comte de Kuffstein, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur auprès des cinq Cercles Associés de l'Empire, se donne de grands mouvemens, pour les porter à épouser les intérêts de S. M. Imp. en concourant aux mesures qu'Elle a prises pour s'opposer aux desseins des Alliés de *Seville*; & la plupart des Membres qui composent cette Assemblée, ont assuré ce Ministre, qu'ils seroient toujours prêts à défendre l'Empire, au cas qu'il vint à être attaqué; s'étant néanmoins excusés d'entrer entierement dans les vûes de ce Monarque touchant les affaires d'*Italie*. Le Baron de Roth, Commandant de *Kehl*, a fait des plaintes par écrit à la Diette generale de l'Empire, que les Fortifications exterieures de cette Place, ont été derachef fort endommagées par le débordement des eaux du Rhin, & sollicite un prompt secours, sans quoi il assure que ces Fortifications seront très-difficiles à réparer. La nouvelle du retour inopiné du Duc Charles Leopold de Mecklembourg à *Swerin*, a causé du mécontentement aux Ministres qui sont ici assemblés, & qui paroissent fort outrés des termes rudes de la Lettre que ce Prince a écrite au Duc Chrétien Louis son frere, en réponse au compliment civil qu'il lui avoit fait faire sur son retour dans son Pays; & il semble, que si cette affaire est remise à la décision de la Diette generale de l'Empire, les Membres qui la composent pourroient bien prendre une forte résolution contre ce Prince, à moins qu'il ne le soumette aux Mandemens Imperiaux.

VII. *Suite & fin du Journal du Camp des Troupes Saxones près de Mulhberg en Saxe, que nous*

sous promimes le mois dernier.

. Le 23. Juin l'Armée se partagea en deux Corps ; l'un commandé par le Duc de Saxe-Weysenfelds, & l'autre par le General Comte de Wakerbarth : ils se rangerent tous deux en ordre de Bataille, à une certaine distance du Camp, marcherent l'un contre l'autre, & se chargerent avec un ordre merveilleux ; mais après diverses escarmouches, l'Armée du Duc de Saxe Weysenfelds fut battüe par celle du Comte de Wakerbarth : Le Duc se retira en bon ordre vers un Bois avec son monde ; mais le Roy de Pologne, qui pendant cette retraite, s'étoit mis à la tête de six Escadrons qu'il avoit détachés sans bruit de l'aile droite, tomba sur le flanc de l'aile gauche, & fit prisonnier un Escadron du Regiment de Pohlentz, qui ne s'étoit pas aperçu de ce mouvement : il y eut des piéces de Canon qui tirerent ce jour-là 159. coups, & l'Artillerie tira en tout 9000. coups. Le 24. on tira le superbe feu d'artifice que le Roy avoit fait préparer sur l'Elbe ; le tems calme & l'air obscur qu'il faisoit cette nuit-là, ne contribuerent pas peu à rendre ce spectacle plus magnifique & plus agréable. Après le feu d'artifice le *Bucentaure* parut sur l'Elbe avec une flotille de 15. Vaisseaux, tous illuminés & ornés de leurs banderolles ; cette fête dura jusqu'à 4. heures du matin. Le Roy dina le 25. chez le General Bauditz, & vit ensuite son beau Regiment de Carabiniers ; & le lendemain toute l'Armée fut traitée magnifiquement à dîner. Le 27. les deux Rois s'embarquerent sur la flotille avec toute leur suite, & descendirent l'Elbe jusqu'à *Leuchtenberg*, où l'on coucha, & tous les divertissemens finirent le 28. par une grande partie de chasse que S. M. Polonoise a donnée au Roy de Prusse, dans laquelle on tua 1100. piéces de gros

Gibier. Après la chasse on a servi plusieurs Tables de plus de 400. couverts ; ensuite de quoi les deux Rois se séparent avec des marques inexprimables d'amitié & de tendresse. Le Roy de Pologne revint alors à l'Armée, qui se sépara peu après ; S. M. Prussienne retourna à *Postdam*, après avoir fait de magnifiques présens à Mr. de Brühl, Grand-Maitre de la Garderobe de S. M. Polonoise, & lui avoir aussi conféré l'Ordre de l'Aigle-noir ; ce Prince avoit aussi fait distribuer avant son départ des médailles à divers Seigneurs, parmi lesquelles il y en avoit de la valeur de 150. ducats : Les Officiers de la Cour du Roy de Pologne ont pareillement été gratifiés par S. M. Pr. d'une somme de 30000. florins, & les Troupes du Camp d'une autre de 70000. Voici une liste des principales Tentes qui étoient au quartier Royal de ce Camp.

1. Huit Tentes pour le Rendez-vous.
2. Trois grandes Tentes de Table en la maniere des Turcs : chaque table étoit de 24. couverts, qui étoient entr'autres pour 32. personnes Royales, Princes, Ministres, &c.
3. Une grande Tente pour la Garde.
4. Six autres pour les Echantons, & Gardiens de l'Argenterie du Roy de Pologne.
5. Huit Tentes du Lit, pour les Rois, faites à la Turque.
6. Quatre Tentes à Garde-Robes.
7. Vingt-quatre autres du Lit pour des Seigneurs Polonois, autant pour des Seigneurs Prussiens, un pareil nombre pour des étrangers.
8. La Tente de table du Roy de Prusse.
9. Celle du Roy de Pologne.
10. Celle du Velt-Maréchal.
11. Cinq autres pour les Officiers.
12. Six pour des Dames.
13. Une de Magazin.
14. Une Tente de deux Tables, pour des Hongrois.
15. Une autre pour les Officiers des deux Rois.
16. Douze Tentes avec des Ecuries, pour les Chevaux des Seigneurs de la Cour.
17. Douze pareilles

pareilles pour les Officiers militaires. 18. Vingt-quatre pour les Officiers & Domestiques Royaux. 19. Quarante huit grandes & autant de petites Baraques pour les gens de livrée des deux Rois. 20. Quatre Tentes de table pour autant de Ministres des deux Cours. 21. Quarante-huit Ecuries pour 400. Chevaux des Rois. 22. Une autre pour les Voitures Royales. 23. Quelques Tentes avec des Ecuries, pour les gardes du Corps & de reserve. 24. Diverses autres pour les Officiers du service de table. 25. Plusieurs Tentes de Princes. 26. Douze autres pour des Officiers étrangers. 27. Une grande Tente, où les Cadets font l'exercice. 28. Une Tente de table pour les filles de Chambre, &c.

VIII. Depuis la séparation du Camp de *Muhlberg*, qui se fit au commencement de Juillet, & le retour du Roy de Pologne à *Dresde*, S. M. confere souvent avec ses Ministres, & prit, dit-on, la résolution, dans une de ces conférences de former un petit Camp près de *Gruben* dans la *Basse-Lusace*, lequel seroit composé du Regiment de Dragons du Chevalier de Saxe, & de deux autres de Cavalerie & d'Infanterie ; & ces trois Regimens passeront de-là en Pologne. Tous les Tribunaux & autres Colleges de cette Capitale, ont fait des Députations solennelles au Roy de *Pologne*, pour le féliciter sur son retour du Camp de *Muhlberg* ; S. M. a fait un accueil fort gracieux à tous ces Députés, & leur a témoigné la satisfaction qu'Elle avoit, que le Jubilé de 200. ans de la Confession d'Augsbourg avoit été célébré, & que les Ministres Luthériens avoient usé de moderation dans leurs Sermons. Le Duc de Saxe-Weymar, après s'être arrêté quelques jours à *Dresde*, en est parti pour retourner à sa résidence, fort satisfait des manieres gracieuses avec lesquelles il avoit été reçu du Roy, qui lui confera l'Ordre de l'Aigle blanc.

IX. Prusse. Berlin. Le 7. Juillet le Prince de Gallitzin, Ambassadeur de Russie, donna une magnifique fête à l'occasion du Couronnement de la Czarine la Souveraine, à laquelle assista Sa Maj. Prussienne, & tous les principaux Seigneurs & Dames de la Cour, de même que tous les Ministres Etrangers. Le Roy ayant résolu de faire un tour à *Anspach*, partit le 15. de *Berlin* sur les 4. heures du matin, accompagné du Prince Royal son fils, & passa *incognito* le même jour par *Leypsch*, après s'être arrêté quelques momens à *Meuselwitz*, maison de plaisance du General Comte de Seckendoiff: S. M. continua ensuite son voyage d'*Anspach*, & l'on assure qu'après avoir fait quelque séjour en cette Cour, avec le Prince Royal, ces deux Illustres personnes se rendront à *Philisbourg*, & de là à *Weszel*; pour faire la revûe des Troupes qui ont leurs quartiers dans le Duché de *Cleves*; de sorte que l'on croit que S. M. ne fera de retour à *Berlin* que pour la fin du mois d'Août, ou le commencement de Septembre.

On mande de la *Nouvelle-Marche*, & de la *Wandalie Brandebourgeoise & Saxonne*, que les Sauterelles y venoient par millions en 4. ou 5. colonnes, qu'elles devoient dans une nuit tous les grains de la Campagne, & fourageoient aussi toutes les Prairies, en sorte qu'il n'y restoit rien; qu'elles entroient même dans les maisons, & se fouroient par tout, sans qu'il soit possible de les détruire; & que quoi qu'on en tuë & enterre par millions, on ne s'apercevoit pas que le nombre en diminuë; qu'elles avoient même passé à la nage la Riviere de l'*Oder*, & s'étoient avancées jusqu'à trois lieues de *Wusterhausen*, situé aux environs de *Berlin*: La défolation est inexprimable parmi les Payfans, qui en moins de 24. heures se voyent frustrés

frustrés de la plus abondante recolte qu'ils pouvoient esperer.

X. *Francfort*. Les Deputés des cinq Cercles associés en cette Ville, après avoir délibéré avec beaucoup d'assiduité sur les affaires qui leur avoient été proposées, sont retournés chacun chez eux : On y continuë avec succès la levée des recrues pour divers Regimens Imperiaux qui ont leurs quartiers dans les *Pays-Bas Autrichiens*, où l'on a déjà envoyé depuis peu un nombre considerable de ces recrues ; Et l'on a reçu avis ici que le Roy de Prusse étoit heureusement arrivé à *Anspach* avec le Prince Royal son fils ; qu'il y avoit été reçu par le Margrave de ce nom, & Madame son Epouse avec toutes les marques de tendresse & d'honneur dues à son rang ; que S. M. passeroit à son retour à la Cour du Duc Regnant de Wirtemberg & à celle de l'Electeur Palatin, pour s'aboucher avec ces deux Princes, & qu'Elle descendroit le *Rhin* pour en faire autant avec l'Electeur de Cologne, avant de se rendre dans le Duché de *Cleves*. On avoit commencé de grands préparatifs à *Francfort* pour la reception de S. M. Prus., mais ce Prince en ayant été informé, envoya ordre à son Ministre, par un Exprés dépêché de *Darmstatt*, où il se trouvoit alors, de remercier le Magistrat des soins qu'il avoit pris pour le recevoir avec éclat, & pour l'avertir en même tems, que S. M. avoit dessein d'entrer *incognito* dans leur Ville ; sur quoi l'on cessa de travailler à ces préparatifs ; & ce Prince y arriva effectivement le 6. Août avec le Prince son fils sous des noms empruntés, après s'être arrêtés un jour entier à *Heydelberg*, où il reçut les complimens des Docteurs Mieg & Hottinger, qui remercièrent S. M. en des termes fort soumis du soin qu'Elle avoit eu de soutenir les intérêts des Eglises Protestantes du Palatinat.

XI. *Bonn.* Le R. P. Hartman de Brixen, General des Capucins, arriva le 9. Juillet en cette Ville au bruit d'une triple décharge du Canon de la Place, & fut complimenté immédiatement après son arrivée par le Comte de Plettenberg, premier Ministre de l'Electeur de Cologne, par le Comte Jean-Frederic de Manderfcheidt Blankenheim, le Ministre de France, & plusieurs autres personnes de distinction : Ce General eut le lendemain Audience publique de S. A. E. qui étoit revenuë ce jour-là de *Broël*, & s'étant ensuite renduë au Couvent des Capucins, Elle eut avec ce Pere un fort long entretien.

XII. *Cologne.* On a fait ici, de même qu'à *Bonn* une magnifique reception au General des Capucins qui y arriva le 15. à bord d'un Yacht de l'Electeur : Ce fut l'Evêque Suffragant qui conduisit ce Pere au Couvent de son Ordre, où le Magistrat l'envoya complimenter en lui presentant le vin d'honneur. Le lendemain le même Magistrat traita très-splendidement à dîner ce General avec tous les Religieux du Couvent, & le 17. il partit de cette Ville pour se rendre à *Dusseldorp*. L'Electeur de Cologne, accompagné du Prince Theodore de Baviere son frere, assista le 31. dans l'Eglise des Jesuites au Service solennel qui s'y fit ce jour-là à l'occasion de la fête de St. Ignace : L. A. s'étant renduës pour ce sujet de *Broël* en cette Ville ; & après avoir diné dans le Couvent des Chartreux, ces deux Princes reprirent la route de *Broël*, au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts, que l'on tira de même à leur arrivée. Mr. le Nonce Cavallieri ayant reçu la nouvelle de l'avenement au Pontificat du Cardinal Laurens Corsini, a fait poser les Armes de ce nouveau Pontife au-dessus du grand Pottail de son Hôtel. Les deux Députés du Grand Chapitre nommés pour aller assister à la Diette generale des Etats

de

de cet Electorat , dont l'ouverture se fit à *Bonn* le 3. Août , sont partis pour s'y rendre ; on n'a encore pû sçavoir quelles étoient les propositions qui y avoient été faites de la part de S. A. E.

XII. *Dusseldorp*. Le Baron de *Saxenhausen* , Conseiller privé & Grand Chambellan de l'Electeur de *Mayence* , reçut le 11. Juillet dans le Château de cette Ville , l'hommage éventuel des Députés des Etats de *Julliers* & de *Bergue* , de même que de tous les Colleges , & des Officiers des trois Regimens d'Infanterie , & d'un autre de Cavalerie , qui ont leurs quartiers dans le Duché de *Bergue* ; & ce Ministre fut ensuite regalé à dîner avec plusieurs autres personnes de distinction , par le Comte de *Golstein* , Grand Chancelier de l'Electeur Palatin , qui est parti le lendemain , conjointement avec le Baron de *Saxenhausen* , pour se rendre à *Julliers* , afin d'y recevoir le même hommage du Gouverneur & des Officiers de la Garnison de cette dernière Place. Le 17. le General des Capucins arriva de *Cologne* à *Dusseldorp* , où il reçut les mêmes honneurs que dans les autres Villes où il s'étoit arrêté ; & ce Pere est défrayé ici aux dépens du Gouvernement jusqu'à son départ. On apprend de *Francfort* qu'un violent orage arrivé au commencement de ce mois , avoit causé un extrême dommage aux fruits de la terre aux environs de cette Ville ; & que le même orage avoit fait encore de plus grands ravages à *Augsbourg* ; il étoit mêlé d'éclairs , de tonneres & de grêle , que de mémoire d'homme on n'y avoit rien vû de pareil : La Tour de l'Eglise de *St. Etienne* fut endommagée par ce mauvais tems , son Cadran emporté , & les vitres de la plûpart des Maisons cassées par la grêle. Tous les jardins tant au dedans qu'au dehors de la Ville furent entierement ruinés , & presque tous les Villages à six lieüs à la ronde ont souffert un dégat
inex-

inexprimable , enforte que tous les Habitans de ces lieux-là sont réduits dans la dernière désolation.

A R T I C L E V I .

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE , & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie.* Le Royaume de Pologne est à présent l'un des plus tranquilles de l'Europe : on n'y parle d'aucuns préparatifs de guerre , ainsi que dans la plupart des autres Etats de l'Europe ; & les affaires du dedans ne portent aussi rien de fort intéressant à placer dans ce Journal , si nous en exceptons la magnifique fête que Mr. Bestuchef , Chambellan actuel de l'Imperatrice de Russie , & son Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République de Pologne , donna le 29. Juin dernier à l'occasion du Couronnement de sa Souveraine : Cette fête , qui de toutes celles qui ont été données au même sujet par les Ministres de Russie résidans aux différentes Cours de l'Europe , sera la seule dont nous donnerons une relation un peu ample , fut annoncée la veille au public par une décharge de quinze pieces de Canon , placées devant l'Hôtel de Mr. Bestuchef. Le lendemain matin les Prêtres Russiens qui sont en Ville célébrerent en présence de ce Ministre le Service divin dans la Chapelle de son Hôtel , & y chanterent ensuite le *Te Deum* au son des Trompettes & Timballes , & au bruit d'une décharge des quinze pieces de Canon susmentionnées. Après le service , la Palatine de Plotsko , qui devoit faire les honneurs du repas préparé à l'occasion de cette fête , se rendit chez Mr. de Bestuchef

pour

pour y recevoir les Conviés, parmi lesquels se trouverent l'Archevêque de *Gnesne*, Primat du Royaume, les Evêques de *Pofnanie* & de *Camnieck*, le Grand Chancelier de la Couronne, les Ministres étrangers &c. Ces Conviés ayans été conduits dans une grande Salle magnifiquement meublée, y furent traités à diner à trois tables, dont deux étoient de trente couverts chacune, & l'autre de vingt, qui furent servies de tout ce qu'il y avoit de plus exquis en mets & en vins délicieux : il y eut pendant le repas un très beau concert de musique, & l'on y but les santés au bruit des Canons & au son des Trompettes & Timballes.

Sur les 6. heures du soir toute la Compagnie se rendit sur deux Balustrades ornées de verdure, qu'on avoit dressé exprés aux deux côtés de la porte de l'Hôtel, pour y voir la fête qu'on alloit donner au peuple, qui y étoit accouru en foule. Quatre colonnes élevées qu'on avoit érigées à 20. pas de cet Hôtel, soutenoient une espèce de Theatre, sur lequel on avoit dressé plusieurs tonneaux de vin en pyramide : Des bafes de ces colonnes s'élevoient 4. pyramides de pain, & 4. autres de biere & d'hydromel : on conduisit ensuite entre ces colonnes un Bœuf entier roti, orné de fleurs & de verdure, ayant les cornes & les ongles dorées : Il étoit étendu sur une table posée sur quatre rouës, & tirée par deux Chevaux : cette table étoit précédée de quatre Trompettes & d'un homme d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse, qui representoit *Bacchus* : il étoit accompagné de deux Arlequins, qui monterent avec lui sur le Theatre : Le *Bacchus* se plaça au haut de la pyramide, & déboucha les tonneaux, d'où il sortit autant de fontaines de vin. Le signal ayant été ensuite donné par la décharge des Canons, & par les fanfares des Trompettes & Timballes, le

peuple

peuple se jeta à corps perdu sur la machine , qui fut bientôt dépouillée de tous ses ornemens. Après ce spectacle les Conviés rentrèrent dans l'Hôtel , où l'on alluma d'abord l'illumination , dont nous donnons ici la description ; & Mr. Bestuchef fit en même-tems l'ouverture d'un grand Bal avec Madame la Palatine de Plorsko , qui fut interrompu sur les onze heures du soir , par un ambigu de plusieurs viandes & de confitures très délicates dressé dans 2. Salles , où les Conviés furent conduits : Après que la Compagnie se fut levée de table , les Matques qui avoient continué de danser pendant le repas , y furent aussi invités , & le Bal recommença ensuite , & dura jusqu'au lendemain matin : Les rafraîchissemens y furent distribués avec profusion , & cette magnifique fête s'est terminée au grand honneur de Mr. Bestuchef , à la satisfaction de tous les assistans , & au bruit d'une décharge des Canons placés devant l'Hôtel de ce Ministre.

Voici la description de l'Illumination dont nous venons de faire mention , que Mr. Bestuchef avoit fait faire exprés , &c.

MR. de Bestuchef avoit fait placer exprés devant son Hôtel une façade large de 140. & haute de 34. pieds. L'Etage du Rez de chaussée étoit un Soubasement , dont la Plinthe étoit ornée de Festons de verdure naturelle , & servoit de base aux représentations des peintures transparentes.

La Piece du milieu representoit l'Imperatrice-Regnante de Russie , assise dans un Temple sur son Thrône , ayant la Couronne Imperiale sur la tête & le Sceptre avec le Globe de l'Empire dans les mains ; quatre Statuës de bronze doré & de grandeur naturelle , accompagnoient le siege qui étoit de même métal , & terminé par un autre Globe , sur lequel étoit assise

Minerve.

Minerve, couvrant de son Égide celle qui en occupoit la place ; ces Statues étoient la Religion, la Justice, la Clemence & la Constance. Le Temple qui étoit de forme ronde, étoit soutenu par 8. colonnes de l'Ordre Composite, & se terminoit en Dôme. La Gloire qui entouroit le tour, avoit pour centre le triangle, qui marque la présence divine. L'Aigle noir à double tête voltigeoit devant cet Edifice ; & portoit l'Ordre & le Collier de St. André. Sous les marches du Trône on voyoit le Chronostique suivant en caractères d'une grosseur extraordinaire.

CHARA DEO SIC ORTV SVO PATRISQVE
VOTIS TRIVMPHAT.

On voyoit aussi sur le devant à la droite la Russie sous la figure d'une Heroïne qui sacrifie, la Patere à la main, avec un Trépied devant elle, & implorant l'Être suprême de conserver sa Regente.

À l'opposite étoit le Temps avec les Parques, dont un Genie tenoit les armes meurtrières ; le Temps étoit dans une attitude tranquille, & tenoit un Sceptre à la main ; les Parques préparoient un fil d'une longueur extraordinaire ; & d'autres Genies portoient les Armes des Royaumes de Sibirie, d'Asracan & de Casan. Toutes ces figures surpassoient de beaucoup la grandeur naturelle.

À l'une des extrémités de l'étage sur la Plinthe, étoient des amas d'armes & d'autres instrumens belliqueux, & à l'autre les emblèmes des Arts Libéraux & du Négoce.

On voyoit représenté en perspective derrière le Temple, une espèce d'Amphitheatre d'Ordre Ionique, dans les Arcades duquel étoient posées les Statues de bronze des anciens Czars & Grands-Ducs de Russie, & à l'entrée des quatre Niches étoient celles de Jean III. Pere de l'Imperatrice-Regnante, avec cette inscription, Ex mea stirpe nata ; celle de Pierre le
Grand

Grand avec ces mots , Avorum cumulabit gloriâ ; celle de l'Imperatrice Catherine ornée de la devise suivante , Omen melioris Avi ; & celle de Pierre II. ayant pour inscription , sic fata commutant.

Le lointain étoit terminé par une Gallerie à jour , du même Ordre ; à l'embasement il y avoit des devises , qui dans des bordures & compartimens allegoriques , faisoient un effet merveilleux , & confisoient en ce qui suit.

1. Une Vigne s'élevant le long d'un Rocher avec cette inscription , dulcis & sublimis. 2. Une Imperiale avec ces mots , innatâ Nobilitate patescit. 3. L'Imperatrice chargée d'un Globe dont Hercule lui aidoit à porter le fardeau , avec ces paroles , te adjuvante allevabitur pondus. 4. Un miroir ardent , où plusieurs Genies allumoient des flambeaux au centrement que la reverberation du Soleil repoussoit , accepta participo. 5. Plusieurs instrumens & un Livre de musique avec ces mots , unanimis Harmonia sub unâ. 6. Une Perle dans sa Nacre , avec ces paroles , Decus auctura Corona. 7. Une Corne d'abondance , la Massüe de Hercule , & un Bouclier avec ces mots , Felicitatis atque securitatis copia. 8. Une Etoile avec cette devise , inauspicatum felicitatis fidus.

Les cotés collateraux étoient décorés par deux Pyramides de 24. pieds de hauteur , portant le Nom , la Couronne & les marques de la Dignité Imperiale dans leurs Paneaux. A côté de chaque pyramide on voyoit deux Urnes representant les quatre Fleuves principaux de Russie , sçavoir , le Volga , l'Obius , le Don & le Genisua ; & comme les frontieres de ce vaste Empire s'étendent presque d'une Mer à l'autre , l'Ocean-Septentrional & Oriental étoient representés par de grandes Conches ou Bassins , avec des Gouvernails de Vaisseaux & des Monstres marins.

Toutes

Toutes ces Peintures qui furent trouvées d'un très-bon goût, avoient été inventées & exécutées par le Sr. Mork, Peintre du Roi de Pologne.

La Cour de l'Hôtel de Mr. de Bestuchef étoit décorée par une grande Place, & rangée d'Arcades en trillage, entrelassées de festons naturels; quantité de pots à feu, de flambeaux & de lampes placés dans un ordre très-régulier, remplissoient les vuides de cette Illumination; c'est le Sr. Deibel, Architecte du Roi & Capitaine d'Artillerie, qui en a été l'exécuteur.

Enfin on ne peut exprimer l'aplaudissement que tous le monde en general a donné à cette fête, tant pour son bel ordre, que pour son exécution, & la dépense qui s'y est faite.

II *Copenhague.* On continuë de rebâtir avec beaucoup de chaleur, les maisons qui ont été consumées par le dernier incendie; & la Trésorerie a déjà fourni plus de 72000. risdales, pour dédomager ceux qui ont été obligés de perdre leur terrain, pour rendre les ruës de cette Capitale plus belles & plus régulières. Le Roy se tient toujours à *Friedensbourg*, & le Prince Royal son fils à *Hirschholm*, où ils continuent de prendre les divertissemens de la saison. Le Duc de *Holsteyn-Ploen* étant arrivé à *Copenhague* pour y épouser la Comtesse de *Reventlau*, alla d'abord après saluer S. M. à *Friedensbourg*, qui le reçut fort gracieusement: ce Prince eut un pareil accueil du Prince Royal à *Hirschholm* & de la Princesse son Epouse, & la consommation de son mariage s'étant faite le 22. Juillet; S. A. est partie quelques jours après avec la Duchesse sa nouvelle Epouse, pour retourner dans sa résidence ordinaire. Le Roy, la Reine, & la Princesse *Charlotte-Amelie* sont aussi partis le 23. pour *Gortorp* dans le *Holsteyn*, & L. M. y furent suivies le 26. par l'Ambassadeur de France.

III. *Mecklembourg.* Les nouvelles qu'on reçoit de ce Pays, portent que les Commissaires, Subdélégés de l'Empereur, ont fait arracher toutes les affiches mises par ordre du Duc Charles Leopold, & arrêter tous les Baillifs & autres Officiers, qui avoient délivré des Chevaux à ce Prince; qu'ils avoient de plus défendu, sous de rigoureuses peines, à toutes sortes de personnes, d'obéir désormais à ses ordres: Quoiqu'il en soit, les Troupes d'exécution tiennent toujours bloqués la Ville & le Château de *Swerin*, où le Duc fait sa résidence, & ont coupé en outre toute communication avec la Forteresse de *Domitz*, dont le Commandant a néanmoins fait enlever par un gros Détachement tous les grains qu'il a trouvés dans les lieux situés à deux miles à la ronde. Le Prince Chrétien Louis, contre qui le Duc Charles Leopold son frere, paroît toujours fort irrité, a augmenté les Gardes jusqu'à 400. hommes à *Neustad*, où il fait sa résidence, afin d'être plus en sûreté. On ne sçait encore au vrai quel train prendront les affaires de ce Duc, qui se sent d'un côté soutenu par la Czarine, quoiqu'il n'en ait reçu encore aucuns secours; & d'un autre inquiété par les Troupes d'exécution, qui sont dans son pays, pour lui faire respecter les Mandemens Imperiaux, auxquels il refuse toujours de se soumettre.

IV. *Moscovie.* Le Comte de Wratiflaw, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur à la Cour de Russie, ayant eu le 15. Juin une Audience particulière de la Czarine à *Ismaïlov*, remit à cette Souveraine ses nouvelles Lettres de créance, & lui délivra aussi une autre Lettre de l'Empereur son Maître, par laquelle ce Monarque felicite S. M. Czarienne sur son avènement au Trône de *Russie*, en lui donnant des assurances du désir qu'il a d'entre-

tenir

tenir l'amitié qui regne entre les deux Empires, & d'observer aussi religieusement l'Alliance contractée avec les deux Czars Predecesseurs de S. M. Mr. de Hohenholtz, Résident de l'Empereur, remit aussi en même tems à la Czarine ses Lettres de créance en cette qualité ; & le Baron de Mardesfelt, Envoyé extraordinaire du Roy de Prusse, notifia l'après-midi à cette Souveraine, la naissance du Prince dont la Reine de Prusse étoit accouchée, & le mariage de la Princesse troisième fille de L. Maj., avec le Prince Héritaire de Brunswick-Beweren : ce Ministre ayant remis deux Lettres fort obligeantes de S. M. Prussienne, à la Czarine sur ce sujet.

V. Les divertissemens de la saison & les affaires qui concernent l'Empire Ruffien, font l'occupation de la Czarine à *Ismaïlow*, sa Maison de plaisance : S. M. y tient aussi cercle deux fois la Semaine, & donne souvent Audience, tant à ses Ministres qu'à ceux des Puissances Etrangères qui la demandent. On a fait par ordre de l'Imperatrice de Russie, de nouveaux Reglemens pour l'administration de la Justice dans toutes les Provinces de cet Empire, par lesquels toutes les Loix sont rédigées en un seul Corps, pour fixer la Jurisprudence des Tribunaux ; & le 26. S. M. & toute la Cour prirent un deuil de six Semaines, pour la mort du Landgrave de Hesse-Cassel, conjointement avec celui qu'elle portoit encore, pour la mort du dernier Czar Pierre II.

V. Le 7. Juillet les deux Regimens des Gardes du Corps de Preobrazinski & de Semonowski, campés aux environs d'*Ismaïlow*, firent l'exercice & diverses autres évolutions en présence de S. M. Czarienne, qui s'étoit renduë à leur Camp : Les Officiers de ces deux Regimens furent ensuite admis à lui baiser les mains, sous une Tente magnifique

fique qui lui avoit été préparée, & cette Princesse leur ayant fait distribuer toutes sortes de rafraichissemens, en avança quelques-uns. Le Comte Potocki, neveu du Primat de Pologne, arriva le 8. de *Varsovie* à *Ismailow*, où il fut admis à l'Audience de l'Imperatrice & des deux Princesse ses sœurs, de même que de la Princesse Elizabeth, qui le reçurent d'une maniere fort gracieuse : ce Seigneur felicita dans cette Audience S. M. Cz. sur son avènement au Trône Rusien, tant en son nom qu'en celui de la Republique de Pologne ; & l'on assure qu'il sera défrayé avec toute la suite, qui est fort nombreuse, aux dépens de la Cour, & servi par les Officiers de cette Souveraine, pendant tout le séjour qu'il fera en cette Cour. Mirzay Ibrahim, Ambassadeur de Perse, ayant eu son Audience de congé de l'Imperatrice, & du Grand Chancelier, est parti pour retourner dans son Pays, & les deux Envoyés du Cham de *Buchariz*, & du Prince Regnant de *Contercha*, Chef des Calmuques, dont le Pays confine la *Siberie*, étant au contraire arrivés à *Moscow*, y eurent dans le même tems chacun une Audience du Grand Chancelier. Le 13. S. M. Cz. accompagnée des Princesse, & d'un nombre infini de personnes des plus qualifiées des deux sexes, partit d'*Ismailow* pour aller à *Troitz*, qui est un Convent situé à 60. lieues de *Moscow*, où cette Princesse va faire ses dévotions : Elle avoit auparavant fait publier un Manifeste, par lequel elle quitte genereusement tout ce qui étoit dû à la Tresorerie jusqu'en l'année 1714. par les Négocians Russiens & Etrangers de cette Ville, qui étoient hors d'état de satisfaire à leurs dettes.

VI. *Constantinople*. Les derniers avis venus de *Turquie*, assurent que le Grand Seigneur commençoit à se rétablir d'une maladie qui avoit duré

environ un an, & dont on ne croyoit pas qu'il en rechapât ; qu'on avoit détaché un gros Corps de Troupes commandé par deux Seralquiers, pour aller vers la frontiere, afin de la garantir de l'invasion des Troupes du Prince Thamas, nouveau Sophy de Perse ; & qu'en cas de guerre avec ce dernier, le Prince Mehemet, fils Hereditaire de sa Hauteffe, iroit faire sa premiere Campagne en *Perse*. Mr. Dahlman, Résident de l'Empereur, ayant reçu quelques dépêches de sa Cour par un Exprés, les est allé d'abord communiquer au Grand Vizir ; & Mr. de Villeneuve, Ambassadeur de France, a, dit-on, obtenu de la *Porte*, une diminution du tiers des droits d'entrée sur les Marchandises qui arrivoient déformais dans cet Empire, à bord des Vaisseaux de sa Nation. Les Lettres venues en dernier lieu de *Perse*, par la voye de *Constantinople* portent que le Prince Thamas, nouveau Roy de Perse, étoit paisible possesseur du Trône de ses Ancêtres ; que ce Prince paroissoit résolu, de tâcher de réunir à sa Couronne les conquêtes que les Turcs & les Russiens avoient faites dans les Etats ; & qu'il avoit fait fraper une grande quantité de médailles d'argent à l'occasion de son avènement au Trône, dont il avoit gratifié les principaux Seigneurs de sa Cour ; ces Lettres portent aussi, que les Chefs des Compagnies Angloise & Hollandoise, s'étant rendus à l'Audience du Sophy, il les avoit reçu avec beaucoup d'estime, & les avoit assurés de sa protection : ce qui faisoit esperer que le commerce de ces deux Nations, reprendroit dans peu son ancien lustre dans ce Pays ; mais ces nouvelles ne font d'autre mention du Sultan Estreff, sinon que l'on croit qu'il s'est retiré chez les Tartares d'*Usbeck*.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ANGLETERRE, en *HOLLANDE*
 Et aux *PAYS-BAS*, depuis le mois
 dernier.

I. **L**ondres. La Cour se tient encore à *Windsor* depuis l'installation dans l'Ordre de la Jarretiere du Duc de Cumberland, dont nous fimes mention le mois dernier ; S. M. Britannique prend souvent les divertissemens de la saison aux environs de cette Ville, où les Exprés des différentes Cours de l'Europe, & sur-tout de celle d'Espagne, apportent frequemment des dépêches sur les affaires de la conjoncture presente, & sur lesquelles il se tient chaque fois des Conseils, dont le resultat est toujours impenetrable. Deux Commissaires du Roi partirent d'ici le 7. Juillet pour aller à *Madrid* regler les prétentions des Nations Angloise & Espagnole, de concert avec Mr. Keene, Ministre de la Grande Bretagne, & les Commissaires de S. M. Cath. ; & l'on a reçu avis que Sa dite Majesté ayant été informée qu'on faisoit entrer en Espagne des Marchandises de contrebande sur les Paquebots d'Angleterre, avoit ordonné de n'en admettre aucun dans les Ports de son Royaume, à moins qu'ils ne reçoivent sur leurs bords une Garde de la Douane jusqu'à leur départ.

II. Les Bâtimens de transport destinés pour *Gibraltar* & *Port-Mahon*, ayant été obligés par les vents contraires de relâcher à *Portsmouth*, se remirent en mer le premier de ce mois avec un vent favorable, sous le convoi du Vaisseau de guerre nommé le *Portland* : tous les autres Vaisseaux de trans-

transport, qui doivent faire voile pour ces deux Places, ont reçu ordre de se rendre incessamment en partie à *Portsmouth*, & en partie à *Plymouth*, afin de recevoir sur leurs bords les trois Régimens qui doivent y entrer en Garnison; & ceux qui sont dans ces Places étant déjà faits au climat du Pays, seront, dit on, employés à l'expédition des Espagnols en *Italie*, pour laquelle on embarqua le 6. le reste des Tentes & des munitions de guerre. On a reçu avis que le *Halifax* & le *Grand Sicilien*, Vaisseaux de la Compagnie de *Turquie*, étoient arrivés à la Rade de *Douvres*, revenans de *Scandinavon* richement chargés, & qu'il étoit aussi entré dans la même Rade deux autres Vaisseaux de la Compagnie des *Indes* avec une riche cargaison, qui seront suivis dans peu du *Houghton* & du *Lynn*.

III. La Patente qui constituë le Duc de Dorset Viceroi d'*Irlande*, passa le grand Sceau le 7. de ce mois: Mr. Henri Pelham, ci-devant Secrétaire d'Etat, prêta la veille serment de fidélité devant les Juges des Sessions à *Vestminster*, pour la Charge de Payeur General des Troupes du Roi; Mr. Guillaume King en fit autant dans la Chancellerie, pour celle de Clerc en Chancellerie pour la Ville de *Londres*, dont Mr. son frere s'étoit démis; Le Comte de Tankerville fut nommé dans le même-tems Gentilhomme de la Chambre du Roi, en la place du Comte de Chesterfield, qui a été fait Grand Maître de la Maison de S. M.; & le Lord Lynn, fils du Vicomte de Townshend, a aussi prêté les sermens aux Sessions de *Hicks Hall*, pour la Charge de Garde des Joyaux de la Couronne. Le 10.

Monsieur Jean Russel revint à *Londres* de la Cour du Roi de Maroc négocier un Traité, dont la substance se trouve à la fin de cet Article; où il avoit été en qualité de Ministre Plenipotentiaire de

S. M. Brit. : Ce Seigneur a déjà eu l'honneur de saluer ce Monarque qui l'a reçu fort gracieusement, & de lui rendre compte du succès de la Commission; & l'on apprend qu'ayant racheté 23. Esclaves Anglois qui ont coûté 150. risdals de rançon chacun, il les a tous amenés en cette Ville, à l'exception d'un seul qui est mort dans le trajet. Les orages de cette année n'ont pas plus épargné qu'ailleurs les biens de la Terre en divers endroits de la Grande-Bretagne, où ils ont beaucoup souffert par les grosses pluies mêlées de grêle & de tonnerre qui y sont tombées.

IV. Dans un Grand Conseil qui se tint le 21. à *Windsor* sur les affaires qui regardent l'*Italie*, il fut dit-on, résolu de s'en tenir au Traité de *Seville*, d'assister l'Espagne dans l'expédition projetée d'*Italie*, de faire embarquer pour cet effet cinq Régimens d'Infanterie en Angleterre & trois autres en Irlande, & de tirer le reste des Garnisons de *Gibraltar* & de *Port-Mahon*; & pour ce qui concerne la Cavalerie, on doit aussi être convenu de fournir en sa place à l'Espagne, des Vaisseaux ou de l'argent. A l'issuë de ce Conseil on dépêcha un Messager d'Etat à Mr. Horace Walpole, Ambassadeur du Roi à la Cour de France, pour l'informer de ce qui s'y étoit passé, & des résolutions qu'on y avoit prises; le même Messager fut aussi chargé de se rendre ensuite à celle d'Espagne pour y remettre des dépêches du Roi à son Ministre sur le même sujet; & le Comte de Broglie Ambassadeur de France, envoya pareillement un Courier à *Compiègne*, pour faire part au Roi son Maître du résultat pris dans le même Conseil.

V. Il a été résolu dans une Assemblée générale de la Compagnie du *Sud*, de payer aux Intéressés un dividend de deux pour cent pour la demie année

des Princes &c. Septemb. 1730. 223

année échûe à la St. Jean dernier, & de rembourser aussi un million de Capital du fond d'amortissement, montant à 6. pour 100. ; & les ordres devans en être délivrés & payés le 21. Août prochain, les Livres de transport s'ouvriront le 14. du même mois. Tous les Bâtimens de transport qui ont reçu à bord deux Regimens destinés pour le *Détroit*, firent voile le 29. de *Spithead* sous le Convoi de trois Vaisseaux de guerre, & allerent mouïller l'ancre à *Ste. Helene*, où ils attendent la jonction de ceux qui ont embarqué à *Plymouth* le Regiment de *Tirauley*. Le Lieutenant General *Wetham* ayant été élevé par le Roi à la Charge de General en Chef de ses Troupes en *Irlande*, en la place du feu General *Macartney*, alla au commencement d'Août à *Wind'sor*, pour remercier S. M. de la bonté qu'Elle avoit eu de le nommer à cet Employ, qui lui donne 2500. livres sterling's d'appointemens tous les ans.

Voici les quatre principaux Articles du Traité de Paix & de Commerce que Mr. Jean Ruffel, Ministre Plenipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne auprès du Roi de Maroc, a conclud avec ce Prince.

I. **Q**ue tous les Maures ou Juifs ^{et} Sijets du Roi de Maroc, auront la ^{lib}erté de négocier pendant 30. jours dans la Ville de Gibraltar & dans l'Isle de Minorque ; & qu'ils retourneront librement avec leurs Effets dans les Etats de leur Prince ; mais qu'il ne leur sera point permis de fixer leur résidence, ni à Gibraltar, ni dans l'Isle qu'on vient de nommer.

II. Que les Sijets du Roi de la Grande-Bretagne établis dans les Etats du Roi de Maroc, en cas de differend avec les Naturels du Pays, ne seront pas obligés de comparoître là-dessus devant le Cady ou Juge de la Place ; mais que le Gouverneur de cette Place

Et le Consul Anglois auront seuls droit d'entonnatoire & décider sur ces differends.

III. Que tous les Sujets du Roi de la Grande Bretagne, parmi lesquels sont aussi compris les Hano-vriens & autres, qui se trouveront en qualité de Matelots ou Passagers, à bord de quelque Bâtiment étranger pris par les Corsaires du Roi de Maroc, seront d'abord relâchés & envoyés à Gibraltar.

IV. Que les Anglois auront la permission d'acheter au prix courant dans les Ports des Royaumes de Maroc & de Fez, toute sorte de provisions & autres nécessités, tant pour la Flotte de S. M. Brit., que pour la Ville de Gibraltar, & de les embarquer & emporter sans en payer aucuns Droits, de la même manière que cela s'est pratiqué en vertu des précédens Traités de Paix.

Outre ces Articles il y en a quinze autres; mais comme ils ne contiennent que la confirmation du Traité conclu entre le Roi George I. & le feu Roi Muley-Ismaël, nous n'avons pas jugé à propos de les repeter ici.

VI. Hollande. La Haye. Le 7 Juillet les Etats Generaux^t à, Provinces-Unies, ont arrêté dans leur Assemblée d'établir une Lotterie considerable: selon le plan qui en paroît, cette Lotterie est d'un million, 800. mille florins, & consiste en 32. mille Billers, 16000. prix, 500. Billets francs, & 126. primes; le tout divisé en 5. classes. L. H. P. ont aussi fait publier un Placart qui a été envoyé dans toutes les Villes de leurs Provinces, portant entre autres, qu'on fera désormais mourir en public sans aucune distinction tous ceux qui seront convaincus du crime de Sodomie. Tous les Ministres des Puissances Alliées du Traité de *Sevilla*, ont été souvent en conférence avec les Seigneurs
de

de la Regence, de même que les autres Ministres qui résident en cette Cour ; & il arrive ici de fréquens Couriers des différentes Cours de l'Europe, avec des dépêches sur lesquelles il se tient chaque fois Congrès de Ministres ; mais le contenu de ces dépêches, aussi bien que le résultat pris là-dessus, demeurent toujours fort secrets.

VII. Il est arrivé dans le *Texel* un Vaisseau nommé le *Coxhem*, parti le 7. Janvier dernier de *Canton* dans la *Chine*, chargé pour le compte de la Chambre d'*Amsterdam*, dont la cargaison consiste en 124595. Tasses à Thé avec leurs souscoupes, 17040. Tasses à Café, 9437. Tasses à Chocolat, 116. services de plats bleus & blancs, 49. services de Nappes, ou plats potagers bleus & blancs, 260. Nids de Jattes, 100. Nids d'Ecuelles avec leurs Couvertures, 105. Nids de Nappes, ou Plats potagers bleus & blancs, 20280. pièces d'Assiettes bleues & blanches, 490. Cabarets de Thé, tous complets & émaillés, 810. pièces Theyeres bleues & blanches, 251. paires de Sucriers couverts, 600. pièces Patipans bleus & blancs, 600. pièces Nacelles, 10255. paires d'Assiettes & Ecuelles bleues & blanches, 125. pièces Assiettes bleues & blanches, 10020. Assiettes bleues & blanches, 226727. Catties Thé Boë, 14915. & demi Catties Thé Congo, 10347. Catties Thé Heyfan, 242. pièces Poesyas, 88. pièces Gorgorons, 240. pièces Pekins. Six Vaisseaux chargés pour la même Chambre, arriverent aussi dans le *Texel* tous très-richement chargés, revenans en partie de *Batavia*, & en partie de *Ceylan*, & qui ont été séparés à la vûe de ce Pays de quatre autres Vaisseaux revenus de compagnie avec eux, pour le compte de la Chambre de *Zelande*.

On apprend d'*Alger*, que quatre Corsaires de cer-

te Republique avoient pris le 15. Mai dernier, dans ces Mers deux Vaisseaux Hollandois destinés pour les Indes Orientales, & montés chacun de 28. pièces de Canon, 150 Matelots & 50. Soldats, sur ce qu'ils n'étoient pas pourvus de Passeports de la Régence, ce qui les fit d'abord regarder comme de bonne prise : mais le Capitaine Schryver, qui se tenoit pour lors dans la Baye d'*Alger* avec trois Vaisseaux Hollandois, s'y opposa : il demanda amiablement qu'ils fussent relâchés, & n'ayant pû obtenir sa demande, il menaça d'user de représailles ; La Bourgeoisie de cette Ville bien loin d'y faire attention, demanda que ces Vaisseaux avec leur Cargaison fussent confisqués, l'Equipage fait esclave, & que l'on déclarât en outre la guerre à la Republique d'Hollande : sur quoi le Capitaine proposa de traiter au plutôt d'un accommodement : ce qu'ayant obtenu après s'être donné bien des mouvemens, il obtint la restitution des deux prises, moyennant quelques Caisses d'argent qu'elles avoient à bord, & ces deux Bâtimens continuerent ensuite leur route vers *Batavia*.

VIII. *Pays-Bas. Bruxelles.* La Ser. Archiduchesse Gouvernante des *Pays-Bas Autrichiens*, assiste frequemment aux Services divins que l'on celebre dans les différentes Eglises de cette Ville, après quoi S. A. S. prend souvent le divertissement de la chasse dans le Bois de *Soignies* & à *Boisfort*, où cette Princesse tua ces jours passés de ses propres mains deux Cerfs, pesans ensemble 715. livres. On avoit mis un arrêt sur les biens & effets que les Liegeois possèdent en *Brabant*, à cause de quelques differends survenus entre les Etats de ces deux Provinces ; & ces biens avoient même déjà été donnés à ferme ; mais

On apprend depuis que cet arrêt a été levé ; & que pour ajuster ces differends à l'amiable, on avoit nommé de part & d'autre, des Commissaires qui s'étoient rendus à *Louvain*, pour entrer en conférences là-dessus. Il a paru un Libelle du Comte de Bonneval contre le feu Marquis de Prié, lequel ayant été examiné, fut condamné à être laceré & brûlé, par les mains de l'Exécuteur de la Haute-Justice, comme il l'avoit déjà été à *Vienne*. Il y a des Lettres de *Gand* qui assurent qu'une femme d'un Village situé à une lieüe de là, avoit eu la cruauté de tuer ses trois enfans, dont l'aîné n'avoit que sept ans ; qu'ayant été d'abord saisie & ensuite examinée, elle avoit répondu que le motif de cette noire action, avoit été pour empêcher que les enfans n'eussent aucune part au péché qu'elle avoit commis, de violer un vœu qu'elle avoit fait à Dieu de ne jamais se marier ; & que les Juges étoient assez embarrassés sur la peine qu'on infligeroit à cette femme, qui paroissoit être quelquefois hors de bon sens.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres depuis les deux derniers mois.

I. **N**aissances. La Comtesse Dysert, fille du Lord Carteret, est accouchée d'un fils à *Londres*.

Le 25. Juin Madame d'Assenfelt, Epouse du Resident d'Hollande à *Bruxelles*, accoucha d'une fille dans la même Ville.

Madame de Lamberti, Epouse du Comte de Lenoncour, accoucha le 12. d'Août d'un fils à *Nancy*.

La Duchesse de St. Albans est accouchée d'un fils à *Londres* ; & l'Epouse du General Diemer, Resident du Landgraviat de Hesse-Cassel , y est aussi accouchée d'une fille.

La Marquise Eleonore Tanara, Epouse du Marquis Doria , est heureusement accouchée d'un fils à *Genes*.

II. *Mariages*. Le 6. Juin Mr. Hop, Ministre de la Republique d'Hollande auprès du Roi de la Grande-Bretagne , épousa dans l'Eglise de *St. James* Mademoiselle Lambert, sœur du Chevalier de ce nom.

Le 18. Juillet le Duc de Holstein Ploen épousa à *Copenhague* la Comtesse de Reventlau.

Le 23. les épousailles du Comte Cositz d'Ulfeld, Gentilhomme de la Clef d'or , & Membre du Conseil Aulique de l'Empereur , avec la Comtesse née de Virmont , Dame de Chambre de l'Imperatrice Regnante , se firent dans la Chapelle de la *Favorite* , en presence de toute la Famille Imperiale.

III. *Morts*. Le 7. Juin mourut à *Paris* le Maréchal de Coëtlogon , âgé de 86. ans.

La Comtesse Epouse du Comte de Casteja, Ambassadeur du Roi de France à la Cour de Suede, est morte dans le même tems dans la même Ville.

Le 5. la Comtesse de Suffex mourut en couches à *Weybridge* dans le Comté de *Surrey*.

Le Prince de Courtenay , qui étoit le dernier mâle de cette illustre Famille , vient de l'éteindre par sa mort.

L'Evêque de *Sarragosse* est mort dans son Diocèse, de même que celui de *Cadix*.

Mr. de Balivieres, Lieutenant General des Armées de S. M. T. C. , & Gouverneur de *Rocroy* , est mort à *Paris*.

Le 22. la mort enleva dans la même Ville Mr.
de

des Princes &c. Septemb. 1730. 239

de St. Contest, Conseiller d'Etat, & ci-devant l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi au Congrès de *Cambrai*, & ensuite à celui de *Soissons*.

Le 29. mourut d'apoplexie à *Bruxelles* le Marquis Solares del Campo, Lieutenant General au service de l'Empereur, & Gouverneur d'*Ostende*.

Dans le même tems mourut à *Nieuport* le Baron de Galen, Gouverneur de cette Place.

Le Lord Trevor, Président du Grand Conseil, est mort à *Londres* dans la 78. année de son âge.

La Comtesse Emelie-Auguste de Stolberg, Epouse du Comte Chrétien de Stolberg Rohla, mourut à *Gedern*, après y avoir mis au monde un enfant mort.

Le pere du Cerceau Jésuite, & Précepteur du jeune Prince de Conti, est mort subitement en voyageant avec ce Prince : On peut assurer que la République des Lettres fait une grande perte par cette mort.

Le 18. Juillet mourut à *Londres* le Lieutenant General Macartney, Gouverneur de *Portsmouth*.

Le même jour sur les onze heures du matin, le Maréchal de Villeroi paya le tribut à la nature à l'Hôtel de Lefdiguieres à *Paris*, dans la 87. année de son âge.

Mr. Lodington qui a fait à *Tripoly* pendant environ 30. ans les fonctions de Consul de la Nation Angloise, mourut le 23. à *Londres*.

Le Chevalier André Cornaro, ci-devant Ambassadeur de la République de Venise aux Cours de *Rome* & de *Vienne*, est mort à *Venise*.

La mort a enlevé à *Salsau* dans le Dannemarc, le Baron de Rantzau, Conseiller Privé de S. M. Danoise.

F I N.

T A B L E
D E S A R T I C L E S
Du mois d'Août 1730.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	157
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	169
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	173
ARTICLE IV. <i>France.</i>	187
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	197
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	210
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	220
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	227



PRIVILEGIUM

Sacrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis.

CAROLUS. SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wittenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quod cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopægis, aliisque Librariis negociationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

los per sex annorum spatium ab hodierna die com-
putandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque
ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio
typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu re-
cudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos
apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam
citra voluntatem & absque prænominati ANDREÆ
CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & in scrip-
tis obtento consensu præsumat; si quis verò inter-
dictum hoc nostrum Cæsareum violare aut trans-
gredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi ex-
emplaribus perpetam quippe recufis & adductis à
supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibusubi-
cumque sive propriâ autoritate, sive Magistratûs
auxilio vindicandis de factò privandum, sed pœna
insuper quinque Marcatum auri puri Fisco nostro
Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decerni-
mus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen
præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii
Constitutionibus contrarij quidpiam non contineant,
ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arca-
nam nostram Cancellariam Imperialem Apulicam
tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur.
Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sa-
crique Imperii & Regnorum ac Dominiorum no-
strorum hæreditariorum subditis & fidelibus di-
lectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignita-
tis existant, tam Ecclesiasticis quàm secularibus,
præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus
& Justitiam administrantibus, ne quemquam Pri-
vilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi
patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ
plecti, ac alijs modis idoneis coerceri curent: qua-
tenus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint.
Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscrip-
tarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungarici & Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.

